



Quotidien

N° 3532 - Lundi 16 Janvier 2023

200 F CFA

Marchés Publics

Sommaire

- * Résultats de dépouillements : P. 3 à 23**
 - Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 16
 - Résultats provisoires des régions P. 17 à 23

- * Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : P. 24 à 32**
 - Marchés de travaux P. 24
 - Marchés de fournitures et services courants P. 25 & 26
 - Marchés de prestations intellectuelles P. 27 à 31

- * Avis d'Appels d'offres des régions : P. 32 & 33**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 32 & 33

La célérité dans la transparence

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred TIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA

BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaaga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

Impression

Industrie des Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79
Email : iag-sa@iag.bf.com

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

OUAGADOUGOU

SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix ehoe cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56/70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa eïssin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Ben Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	

BOBO DIOLASSO

Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfè Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindeougoussou	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50

KOUDOUGOU

Coram	: 50 44 11 48
-------	---------------

Ouahigouya

Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
-----------	-----------------------------

BANFORA

ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
--------------	---------------------------

DEDougou

EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
--	---------------------------

FADA N'GOURMA

SOWDAF (Route de Parna, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
---	-----------------------------

KAYA

SOCOSAF	: 70 26 11 22
---------	---------------

TENKODOGO

CIKA ..	: 40 71 03 17
---------	---------------

TOUGAN

ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
---------------------------	---------------------------

DORI

AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26
--	-----------------------------

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

**AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DES EXPLOITATIONS MINIERES ARTISANALES
ET SEMI-MECANISEES (ANEEMAS)**

Demande de prix n°2023-01/MEMC/SG/ANEEMAS/DG/PRM du 14 novembre 2022 ; **Objet** : Prestations de service de gardiennage du siège de l'ANEEMAS, bureaux d'encadrement et des sites pilotes de traitement de minerai. **Référence de publication de l'avis** : quotidien des marchés publics n°3504 du 07 décembre 2022. **Financement** : Budget ANEEMAS, exercice 2023 ; **Date de l'ouverture des plis** : 19 décembre 2022. **Nombre de soumissionnaires** : sept (07). **Enveloppe prévisionnelle** : mini = 11 500 000 FCFA ; maxi = 46 500 000 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Espoir Sécurité Privé (E.S.P.)	Mini: 2 692 000 HTVA Maxi: 32 304 000 HTVA	Mini: 8 076 000 HTVA Maxi: 32 304 000 HTVA	Erreurs arithmétiques décelées et corrigées au niveau de la colonne des montants minima trimestriels : les montants totaux minima de chaque item non multiplié par « 3 » afin d'avoir le montant trimestriel comme indiqué dans la formule de calcul du devis estimatif ; corrections ayant entraîné une hausse du montant minimum de 200 %. Offre écartée pour variation supérieure à 15% au niveau du montant minimum.
Burkina Assistance Sécurité Equipement (BASE)	Mini: 10 018 200 TTC Maxi: 40 072 800 TTC	-	Offre non conforme. -Pièce justificative de la déclaration d'au moins la moitié du personnel à la CNSS non fournie ; -Absence de la carte grise du véhicule mis à la disposition du soumissionnaire
MAXIMUM PROTECTION	Mini : 11 292 856 TTC Maxi : 46 500 000 TTC	-	Offre non conforme. -Pièce justificative de la déclaration d'au moins la moitié du personnel à la CNSS non fournie ; -Véhicules de type station wagon proposés au lieu de type Pick-up demandé.
OMNI SERVICE LTD	Mini : 39 007 263,92 HTVA Maxi : 39 406 779,657 HTVA	-	Offre non conforme. -Pièce justificative de la déclaration d'au moins la moitié du personnel à la CNSS non fournie -Véhicules de type station wagon proposés au lieu de type pick-up demandé et carte grise d'un des véhicules est illisible.
Société Générale de Surveillance – Burkina Faso (SOGES-BF)	Mini: 9 398 700 TTC Maxi: 37 594 800 TTC	-	Offre non conforme. 01 Véhicule de type station wagon proposé au lieu de type pick-up demandé.
SONAPLACE Sécurité SARL	Mini: 10 000 500 TTC Maxi: 40 002 000 TTC	Mini: 10 018 200 TTC Maxi: 40 072 800 TTC	Discordance entre le montant en lettre (85 000) et le montant en chiffre (80 000) constatée et corrigée au niveau de l'item 5.2 ; correction ayant entraîné une hausse des montants minimum et maximum de 0,18 %. Offre écartée pour n'avoir pas fourni les pièces administratives en dépit de la lettre de relance n°2022-56/MEMC/SG/ANEEMAS/DG/PRM du 21 décembre 2022 portant complément de pièces administratives
Agence de Sécurité Privée Gindéfoula (ASPG)	Mini: 11 499 336 TTC Maxi: 45 997 344 TTC	Mini: 11 499 336 TTC Maxi: 45 997 344 TTC	Offre conforme et classée 1^{ère}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	Agence de Sécurité Privée Gindéfoula (ASPG) pour un montant minimum de onze millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-six (11 499 336) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quarante-quatre (45 997 344) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.		

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2022-0114/MEFP/SG/DMP DU 13/09/2022 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS (DGI). Référence de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N° 3451 du vendredi 23

septembre 2022. **Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023 ;**

Référence de la convocation de la CAM : Lettre n°2022-001044/MEFP/SG/DMP du 20 octobre 2022 ;

Date de dépouillement : 24/10/2022 ; Date de délibération : 21/11/2022 ; Nombre de plis reçus : treize (13) plis

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
UNISTAR DIVERS	-	-	99 981 400	99 981 400	Conforme
NIPAB SA	-	-	99 857 500	99 857 500	Conforme
BOSAL SARL	-	-	97 851 500	97 851 500	Conforme
K.E. DISTRIBUTION	-	-	97 715 800	-	Non recevable : K.E. DISTRIBUTION et K.E. DISTRIBUTION SARL ont été déclarées administrativement irrecevables parce qu'elles sont engagées par une seule et même personne Monsieur KAFANDO Evarice
K.E. DISTRIBUTION SARL	-	-	99 002 000	-	Non recevable : K.E. DISTRIBUTION et K.E. DISTRIBUTION SARL ont été déclarées administrativement irrecevables parce qu'elles sont engagées par une seule et même personne Monsieur KAFANDO Evarice
Groupement SAK-SEY SARL & ACE	-	-	97 173 000	97 173 000	Conforme
Groupement DAIMO SARL & PCB SARL	-	-	90 730 600	98 730 600	Non conforme car le montant dans sa la lettre de soumission en lettres (90 730 600 FCFA) est différent du montant inscrit dans le cadre de devis estimatif qui est de (98 730 600 FCFA) sans erreur de calcul
PENGR WEND BUSINESS CENTER	-	-	97 232 000	97 232 000	Conforme
Groupement TACIME INDUSTRIES SARL & DAOUEGA SERVICES			98 752 786	98 622 949	Conforme : Erreur de calcul sur les items 7 et 10 entraînant une variation de 0.13%
ENTREPRISE NIKIEMA ET FRERES		-	100 152 500	100 152 500	Non recevable pour avoir référencé la clause 14 et 16 des IC au lieu la clause 19.1 et 23.1 relative a l'appel d'offre
EKL	-	-	103 668 900	-	Non Conforme : car le site internet et le modèle sur les coffres ne renvoient pas aux spécifications techniques décrites.
EGF			106 141 000	-	Non Conforme : pour les raisons suivantes : - la photo de l'armoire à 10 clapets ne comporte pas de socle en tube carré de 30 mm munis d'embouts. - Les épaisseurs du corps et de la porte sur les spécifications techniques sont inférieures à celles correspondant aux références (corps 100mm au lieu de 0.5-6 mm ; porte 100 mm au lieu de 2.5-10 mm)
ART TECHNOLOGY SARL	-	-	91 981 000	91 981 000	Non Conforme : montant anormalement bas (91 981 000 FCFA) car inférieur au seuil minimum de (97 021 204 FCFA).
Attributaire	Groupement SAK-SEY SARL & ACE pour un montant TTC de cent onze millions deux cent quinze mille (111 215 000) francs CFA avec une augmentation des quantités de l'item 3 de 50 à 75 ; item 7 de 70 à 100 ; item 9 de 30 à 50 et item 10 de 100 à 200 correspondant à une variation de 14.45% et un délai livraison de soixante (60) jours				

Demande de proposition N°2022-01345/MEFP/SG/DMP/SMT-PI du 21/12/2022 suite à la manifestation d'intérêt n°2022-0080/MEFP/SG/DMP du 13/12/2022 pour la sélection d'un consultant (bureau d'études) pour l'élaboration de la stratégie nationale d'aménagement et de développement durable du territoire du Burkina Faso dans le cadre du projet d'appui au renforcement de la gestion du foncier et des mines (PARGFM).

Référence de publication des résultats de l'avis à manifestation d'intérêt : QMP n°3503 du mardi 06 décembre 2022 ;

Financement : Banque Mondiale suivant accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021 ; **Reference de la convocation de la commission d'attribution des marches (CAM) :** Lettre n°2022-001348/MEFP/SG/DMP/SMT-PI du 21 décembre 2022 ; **Nombre de plis :** un (01) ;

Date d'ouverture de la proposition technique et financière : 29/12/2022 ; **Date de délibération :** 29/12/2022 ;

Méthode de sélection : Sélection Basée sur la Qualification du Consultant (SQC) ; **Date de négociation :** 30/12/2022

Consultant	Proposition technique	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
G2 Conception	Qualifiée	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant négocié en FCFA HTVA	Montant négocié en FCFA TTC	RAS
		24 576 000	28 999 680	21 186 400	24 999 952	
Attributaire	G2 Conception pour un montant de vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cents (21 186 400) francs CFA HTVA, soit vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-deux (24 999 952) francs CFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution de quatre-vingt (80) jours.					

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

Demande DE PROPOSITIONS N°2022_01269/MEFP/SG/DMP du 29 NOVEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DE ONZE (11) NOUVELLES STATIONS GNSS/CORS ASSORTIE D'UN PLAN D'ACTION POUR LE RENFORCEMENT DU RESEAU GEODESIQUE GNSS/CORS DAND LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DU FONCIER ET DES MINES (PARGFM)

Référence de la Publication des résultats de l'AMI : Quotidien des Marchés Publics n°3489 du mercredi 16 novembre 2022

Financement : Banque Mondiale suivant accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021. Méthode de sélection : qualification du consultant.

Date de dépouillement : 13/12/2022 - Date de délibération : 13/12/2022 ; Date de négociation : 14/12/2022

Consultant	Proposition technique	Montant lu en FCFA HT	Montant lu en FCFA TTC	Montant négocié en FCFA HT	Montant négocié en FCFA TTC	Observations
Groupement de consultants « VOLTALIS SARL / GEOTECH ADVISORS »	Qualifié	187 354 500	-	120 070 000	-	Conforme
Attributaire	Groupement de consultants « VOLTALIS SARL / GEOTECH ADVISORS » pour un montant de Cent vingt millions soixante-dix mille (120 070 000) francs CFA Hors Taxes avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Demande de prix N° 2022-011/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 15/12/2022 pour la maintenance préventive et curative du parc informatique et du réseau informatique de l'ENAREF. Référence de la publication de l'avis à la RMP : N° 3510 du 15/12/2022 et rectifié dans le quotidien N°3512 du 19/12/2022 ; Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2022-0057/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 22/12/2022 - FINANCEMENT : BUDGET ENAREF, Exercice 2023 - Allotissement : lot unique
 Nombre de plis reçus : sept (07)
 0,85M = 11 904 024 1,15 M = 16 105 445

SOUSSIONNAIRES	Montant (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	minimum	maximum	minimum	maximum	
KING NUAGE SERVICE INTERNATIONAL SARL	8 706 250 HTVA	11 634 500 HTVA	10 273 375 TTC	13 728 710 TTC	CONFORME 6 ^{ième}
GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	10 593 000 TTC	12 499 740 TTC	9 225 240 TTC	12 499 740 TTC	Incohérence du montant minimum entre la lettre de soumission et le bordereau des prix. Correction faite et ayant entraîné une variation de -12,91% du montant minimum de son offre initiale. CONFORME 5 ^{ième}
PERFORMANCE TECHNOLOGY TRADING	9 027 000 TTC	12 427 170 TTC	9 027 000 TTC	12 427 170 TTC	CONFORME 4 ^{ième}
ABM EXPERTISE AFRICA	7 174 000 HTVA 8 465 320 TTC	10 322 000 HTVA 12 179 960 TTC	7 165 000 HTVA 8 454 700 TTC	10 313 000 HTVA 12 169 340 TTC	Correction d'une Incohérence entre le montant en lettres et en chiffres de l'item 4-6 du Bordereau des Prix Unitaires ayant entraîné une variation de -0,13% du montant minimum et -0,09% du montant maximum du bordereau des prix. CONFORME 2 ^{ième}
ENTREPRISE DE GESTION INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	6 888 000 HTVA	10 338 000 HTVA	9 432 920 TTC	12 448 115 TTC	Erreur de calcul au niveau des items 1-1 à 1-6 4-3 ; 5 -3 du bordereau des prix. Correction faite et ayant entraîné une variation du montant minimum de 16,06% et 2,04% du montant maximum de son offre initiale. NON CONFORME
ALL BUSINESS INTERNATIONAL SARL	8 456 250 HTVA	12 554 825 HTVA	8 282 051 TTC 7 018 688 HTVA	12 296 196 TTC 10 420 505 HTVA	Remise de 17% appliquée sur les montants minimum et maximum HTVA CONFORME : 1 ^{er}
PREMIUM TECHNOLOGY SARL	8 658 840 TTC	11 949 860 TTC	8 658 840 TTC	11 949 860 TTC	CONFORME : 3 ^{ième}
Attributaire	La commission d'attribution des marchés propose l'attribution du Marché à l'entreprise ALL BUSINESS INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum toutes taxes comprises de : HUIT MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQUANTE UN (8 282 051) Francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de DOUZE MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE CENT QUATRE VINGT SEIZE (12 296 196) Francs CFA, soit en hors taxes : Montant minimum HTVA : SEPT MILLIONS DIX HUIT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT HUIT (7 018 687) Francs CFA ; Montant maximum HTVA : DIX MILLIONS QUATRE CENT VINGT MILLE CINQ CENT CINQ (10 420 505) Francs CFA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023.				

Demande de prix N° 2022-010/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 15/12/2022 pour la fourniture de consommables informatiques (encres pour copieurs et imprimantes) au profit de l'ENAREF. Référence de la publication de l'avis à la RMP : N° 3510 du 15/12/2022 et rectifié dans le quotidien N°3512 du 19/12/2022 ; Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et de délibération : N°2022-0056/MEFP/SG/ENAREF/DG/PRM du 22/12/2022.

FINANCEMENT : BUDGET ENAREF, Exercice 2023 - Allotissement : lot unique. Nombre de plis reçus : Vingt-neuf (29)

SOUSSIONNAIRES	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés en (FCFA TTC)		Observations
	minimum	maximum	minimum	maximum	
ERK	9 917 900 TTC	13 157 000 TTC	9 917 900	13 157 000	CONFORME 20 ^{ième}
ECF-GBI SARL	7 270 000 HTVA	9 730 000 HTVA	8 578 600	11 481 400	CONFORME 9 ^{ième}

Résultats provisoires

ADBUTRAD	9 024 050 TTC	12 387 050 TTC	8 121 645	11 148 345	Remise de 10% déduite des montants minimum et maximum HTVA CONFORME 3ième
KING NUAGE SERVICE INTERNATIONAL SARL	7 641 000	10 143 000	9 016 380	11 968 740	CONFORME 15ième
LAMAAR SERVICE SARL	10 502 000 TTC	13 900 400 TTC	10 502 000	13 900 400	CONFORME 22ième
ADMIRAL BUSINESS	9 994 600 TTC	13 357 600 TTC	9 994 600	13 357 600	Rabais de 10% à appliquer sur le montant minimum HTVA. NON APPLIQUE CONFORME 21ième
LOKRE MULTI SERVICES	6 925 000 HTVA	9 244 000 HTVA	8 171 500	10 907 920	Offre jugée anormalement basse car 10 907 920 est inférieur à 0,85M=11 116 785 NON CONFORME
EXCELLENCE TD	6 670 000 HTVA	8 877 500 HTVA	7 870 600	10 475 450	Offre jugée anormalement basse car 10 475 450 est inférieur à 0,85M=11 116 785 NON CONFORME
GMS SARL	7 128 000 HTVA	9 514 000 HTVA	8 411 040	11 226 520	CONFORME 7ième
PACIFIC BUSINESS	9 563 900 TTC	13 068 500 TTC	9 599 300	13 068 500	Erreur de calcul arithmétique à l'item 5 sur le montant total minimum ayant entraîné une variation de 0,37% du montant minimum. CONFORME 19ième
FASO NOOMA MULTI SERVICES	7 622 800 TTC	10 590 500 TTC	7 681 800	10 590 500	Erreur de calcul arithmétique à l'item 5 sur le montant total minimum ayant entraîné une variation de 0,77% du montant minimum. Offre jugée anormalement basse car 10 590 500 est inférieur à 0,85M=11 116 785 NON CONFORME
ETS YANSEM NOOGO	7 105 000 HTVA	9 585 000 HTVA	8 265 900	11 168 700	Incohérence du montant en lettres (40 000) et en chiffres (60 000) entre le Bordereau des Prix Unitaires et le Bordereau des prix. Correction faite et ayant entraîné une variation de -1,41% sur le montant min et -1,25% sur le montant max. CONFORME 4ième
PBI SARL	7 425 740 TTC	9 812 290 TTC	7 425 740	9 812 290	Offre jugée anormalement basse car 9 812 290 est inférieur à 0,85M=11 116 785 NON CONFORME
SBPE SARL	8 177 990 TTC	11 101 440 TTC	8 177 990	11 101 440	Offre jugée anormalement basse car 11 101 440 est inférieur à 0,85M=11 116 785 NON CONFORME
JEBNEJA SARL	7 546 100 TTC	11 222 980 TTC	7 935 500	11 222 980	Erreur sur la quantité minimum de l'item 7 : 23 prévu dans le dossier de demande de prix au lieu de 17 prévu dans son offre. Correction faite et ayant entraîné une variation de 5,16% du montant minimum. CONFORME 1er
PREMIUM TECHNOLOGY SARL	7 540 000 HTVA 8 897 200 TTC	10 022 000 HTVA 11 825 960 TTC	8 897 200	11 825 960	CONFORME 14 ième
ZITI SERVICE	1 026 124 TTC	10 952 288 TTC	8 026 124	10 952 288	Erreur entre le montant minimum en lettres (1 026 124) et en chiffres (8 026 124) de la lettre de soumission. Correction faite et ayant entraîné une variation du montant min de 682%. En application des dispositions de l'article 21.6 du dossier, l'offre est écartée. NON CONFORME
LIVING BUSINESS	7 723 300 HTVA	10 800 023 HTVA	9 113 494	12 744 032	Erreur entre le montant max HTVA en lettres (10 800 023) et en chiffres (10 800 027) de la lettre de soumission. Correction faite et ayant entraîné une variation du montant max de 0,00003%. CONFORME 17ième
IPCOM TECHNOLOGIES	10 006 400 TTC	13 377 660 TTC	9 069 480	12 039 894	Erreur de calcul du montant total minimum : 8540 000 au lieu de 8480 000. Correction ayant entraîné une variation de 0,71% ; rabais de 10% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA. CONFORME 16ième
EZO INTERNATIONAL SARL	8 047 600 TTC	10 743 900 TTC	8 047 600	10 743 900	Offre jugée anormalement basse car 10 743 900 est inférieur à 0,85M=11 116 785. NON CONFORME
RACHI SERVICES	8 005 000 HTVA	10 580 000 HTVA	9 445 900	12 484 400	CONFORME 18ième
YOUM INTER BUSINESS SARL	7 320 000 HTVA	9 750 000 HTVA	8 637 600	11 505 000	CONFORME 10ième
CHEDINE PRESTA INTERNATIONAL	7 337 000 HTVA	9 752 000 HTVA	8 657 660	11 507 360	CONFORME 11ième
MONDIALE DISTRIBUTION	7 066 500 HTVA	9 621 500 HTVA	8 338 470	11 353 370	CONFORME 5ième
IMPACT INFORMATIQUE	8 678 900 TTC	12 041 900 TTC	8 678 900	12 041 900	CONFORME 12ième

Résultats provisoires

DEVIMKO BURKINA	7 115 000 HTVA	9 476 000 HTVA	8 395 700	11 181 680	CONFORME 6 ^{ème}
BURKIMDI PRESTATIONS SARL	7 260 000 HTVA	9 600 000 HTVA	8 566 800	11 328 000	CONFORME 8 ^{ème}
RDI SARL	7 400 000 HTVA 8 732 000 TTC	9 795 000 HTVA 11 558 100 TTC	8 732 000	11 558 100	CONFORME 13 ^{ème}
ABM EXPPERTISE AFRICA	6 750 500 HTVA 7 965 590 TTC	9 620 000 HTVA 11 351 600 TTC	7 955 560	11 338 620	Incohérence entre le montant en lettres (41000) et le montant en chiffres (41500) du BPU de l'item 8. Correction faite ayant entraîné une variation de -0,13% du montant minimum et -0,11% du montant maximum HTVA. CONFORME 2 ^{ème}
Attributaire	<p>La commission d'attribution des marchés propose l'attribution du Marché à l'entreprise JEBNEJA SARL pour un montant minimum toutes taxes comprises de : SEPT MILLIONS NEUF CENT TRENTE CINQ MILLE CINQ CENTS (7 935 500) Francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de ONZE MILLIONS DEUX CENT VINGT DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT (11 222 980) Francs CFA, soit en hors taxes : Montant minimum HTVA : six millions sept cent vingt-cinq mille (6 725 000) Francs CFA ; Montant maximum HTVA : neuf millions cinq cent onze mille (9 511 000) Francs CFA Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023.</p>				

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE DE PRIX N°2023 - 002/MSHP/SG/DMP DU 14 DECEMBRE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE L'EX-TRYPANO, DES ALENTOURS IMMEDIATS DES BATIMENTS ET JARDINS ET DE L'ENSEMBLE DE LA COUR DE L'EX-TRYPANO DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Nombre de plis reçus : 09 ; Date de dépouillement : 28/12/2022, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2023.

Lot 1 : Entretien des locaux de l'ex-Trypáno

Borne inférieure : 5 574 632, Borne supérieure : 7 542 149

Nom des soumissionnaires	Montant minimum lus		Montant maximum lus		Montants minimum corrigés		Montants maximum corrigés		Observations
	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	
ESANAD	-	1 454 232	-	5 816 928	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme
MSGD	-	487 576	-	5 625 000	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme
EMP SARL	-	1 311 570	-	5 246 280	-	1 311 570	-	5 246 280	Conforme mais anormalement basse
SOTAP SARL	1 394 280	-	5 577 120	-	1 394 280	-	5 577 120	-	conforme
EBRO	-	1 467 925	-	5 871 699	-	1 467 925	-	5 871 699	Conforme
EZFF	1 257 000	-	5 028 000	-	1 257 000	-	5 028 000	-	Conforme
EGCN	-	1 461 029	-	5 844 115	-	1 461 029	-	5 844 115	Conforme

Attributaire : EGCN pour un montant minimum d'un million quatre cent soixante et un mille vingt-neuf (1 461 029) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions huit cent quarante-quatre mille cent quinze (5 844 115) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.

Lot 2 : Entretien des alentours immédiats des bâtiments et jardins

Borne inférieure : 5 270 200, Borne supérieure : 7 130 271

Nom des soumissionnaires	Montant minimum lus		Montant maximum lus		Montants minimum corrigés		Montants maximum corrigés		Observations
	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	
EMP	-	1 146 960	-	4 587 840	972 000	1 146 960	3 888 000	4 587 840	Conforme mais anormalement basse
EBRO	-	1 314 402	-	5 257 608	1 113 900	1 314 402	4 455 600	5 257 608	Conforme mais anormalement basse
EZFF	1 248 000	-	4 992 000	-	1 248 000	1 472 640	4 992 000	5 890 560	Conforme
SION	-	1 364 316	-	5 394 960	1 245 900	1 470 162	4 983 600	5 880 648	Item 19 non pris en compte (par conséquent le prix moyen pour l'item lui a été appliqué pour des besoins de comparaison) D'où une différence de 358 800. Ce qui entraîne une variation de 1%. Conforme
EGCN	-	1 315 322	-	5 261 290	1 114 680	1 315 322	4 458 720	5 261 290	conforme mais anormalement basse
BPS-BTP	1 111 320	-	4 445 280	-	-	-	-	-	Spécifications techniques non proposées. Non conforme
ESANAD	-	1 148 022	-	4 592 088	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme

Résultats provisoires

MSGD	-	487 576	-	4 999 424	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme
Attributaire : Entreprise SION pour un montant minimum d'un million trois cent soixante-quatre mille trois cent seize (1 364 316) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante (5 394 960) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande..									
Lot 3 : Entretien d'ensemble de la cour de l'ex-Trypano Borne inférieure : 4 679 190, Borne supérieure : 6 330 668									
Nom des soumissionnaires	Montant minimum lus		Montant maximum lus		Montants minimum corrigés		Montants maximum corrigés		Observations
	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	FCFA HTVA	FCFA TTC	
SOTAP	1 128 700	-	4 114 800	-	1 128 700	-	4 114 800	-	Ecarté conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03 septembre 2020. Non conforme
EBRO	-	1 178 112	-	4 712 448	998 400	1 178 112	3 993 600	4 712 448	Conforme
EZFF	990 000	-	3 960 000	-	990 000	1 168 200	3 960 000	4 672 800	Conforme mais anormalement basse
SION	-	1 198 290	-	4 793 160	1 038 500	1 225 430	4 154 000	4 901 720	Item 19 non pris en compte (par conséquent le prix moyen pour l'item lui a été appliqué) d'où une différence de 92 000. Ce qui entraîne une variation de 2%. Conforme
BPS-BTP	945 000	-	3 780 000	-	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme
MSGD	-	637 200	-	4 476 000	-	-	-	-	Echantillons non fournis (confère page 66 de la DPX). Non conforme
Attributaire : E.B.RO pour un montant minimum d'un un million cent soixante-dix-huit mille cent douze (1 178 112) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions sept cent douze mille quatre cent quarante-huit (4 712 448) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.									

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix N°2023-001/ENAM/DG/PRM du 21/11/2022 relative au gardiennage des locaux de l'ENAM ; l'IRA/HAUTS BASSINS et de l'IRA/EST. Financement : Budget de l'ENAM, exercice 2023

Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : **Lot 1 : 12, lot 2 : 10 ; lot 3 : 10**

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 3267 du 10/01/2022. Date de dépouillement : 13/12/2022

Référence lettre de convocation de la CAM : N° 2022-001/ENAM/DG/PRM du 11/01/2022

N° Pli/Lot	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1							
M 0,6 E + 0,4 P ; E= 17 000 000 TTC ; P= 13 893 448 ; M= 0,6* 17 000 000 +13 893 448 *0,4 F CFA TTC ; M= 15 757 379 ; 15 757 379 *0,85= 13 393 772 ; 15 757 379*1,15 = 18 120 986							
01	G N D J SARL	MIN : 925 000 MAX: 11 100 000	MIN : 1 091 500 MAX: 13 098 000	MIN : 925 000 MAX: 11 100 000	MIN : 1 091 500 MAX: 13 098 000	Non classé	Conforme : mais offre anormalement basse
02	SOGES-BF	MIN : 950 000 MAX: 11 400 000	MIN : 1 121 000 MAX: 13 452 000	MIN : 950 000 MAX: 11 400 000	MIN : 1 121 000 MAX: 13 452 000	Non classé	Non Conforme : l'attestation de formation de M BASSAVE Baffobié n'est pas délivrée par une société homologuée L'attestation de formation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 19/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée est de trois (03) mois au moins.
03	PYRAMIDE SERVICES	MIN : 956 885 MAX: 11 482 620	MIN : 1 129 124 MAX: 13 549 492	MIN : 956 885 MAX: 11 482 620	MIN : 1 129 124 MAX: 13 549 492	3°	Conforme
04	WORLD SECURITY	13 722 456	-	13 722 456	-	Non classé	Non Conforme : Absence du montant minimum dans la lettre de soumission conformément aux dispositions de la lettre circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 Absence des CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO

Résultats provisoires

05	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	MIN : 944 000 MAX: 11 328 000	MIN : 1 113 920 MAX: 13 367 040	MIN : 944 000 MAX: 11 328 000	MIN : 1 113 920 MAX: 13 367 040	Non classé	Non Conforme : absence de document justifiant la taille des vigiles conformément au DAO (CNIB). Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022
06	SGPS SECURITE		15 823 800		15 823 800	Non classé	Non Conforme : Absence du montant minimum dans la lettre de soumission conformément aux dispositions de la lettre circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020
07	YIDOU! SERVICES SARL	MIN : 892 000 MAX: 10 704 000	MIN : 1 052 560 MAX: 12 630 720	MIN : 892 000 MAX: 10 704 000	MIN : 1 052 560 MAX: 12 630 720	Non classé	Non Conforme : Absence de CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022
08	SGPRS	MIN : 939 000 MAX: 11 268 000	MIN : 1 108 020 MAX: 13 296 240	MIN : 939 000 MAX: 11 268 000	MIN : 1 108 020 MAX: 13 296 240	Non classé	Conforme mais offre anormalement basse
09	N P S	MIN : 952 600 MAX: 11 431 200	MIN : 1 124 068 MAX: 13 488 816	MIN : 952 600 MAX: 11 431 200	MIN : 1 124 068 MAX: 13 488 816	2 ^e	Conforme
10	MAXIMUM PROTECTION	MIN : 1 200 564 MAX :14 406 779	MIN : 1 416 667 MAX :17 000 000	MIN : 1 200 564 MAX :14 406 779	MIN : 1 416 667 MAX :17 000 000	4 ^e	Conforme
11	OMNI SERVICES	MIN : 978 465 MAX:	MIN : 1 020 694 MAX :	MIN : 978 465 MAX:	MIN : 1 020 694 MAX :	Non classé	Non Conforme le montant maximum en lettre est différent du montant maximum en chiffre
12	E VISION	MIN : 969 800 MAX: 11 637 600	MIN : 1 144 364 MAX :13 732 368	MIN : 969 800 MAX: 11 637 600	MIN : 1 144 364 MAX :13 732 368	Non classé	Non conforme : Absence de pièces administratives malgré la correspondance n°2022-001/ENAM/DG/PRM du 13/12/2022 les invitant à les compléter
13	BPS PROTECTION SARL	MIN : 943 500 MAX: 11 322 000	MIN : 1 113 330 MAX: 13 359 960	MIN : 943 500 MAX: 11 322 000	MIN : 1 113 330 MAX: 13 359 960	Non classé	Conforme mais offre anormalement basse
14	GPS ASSISTANCE ET PROTECTION	MIN : 950 680 MAX: 11 408 160	MIN : 1 121 802 MAX: 13 461 628	MIN : 950 680 MAX: 11 408 160	MIN : 1 121 802 MAX: 13 461 628	1 ^{er}	Conforme
Lot 2 M 0,6 E + 0,4 P ; E= 9 000 000 TTC ; P= 7 527 408 ; M= 0,6* 9 000 000 +7 527 408 *0,4 F CFA TTC ; M= 8 410 963 ; 8 410 963 *0,85= 7 149 319 ; 8 410 963*1,15 = 9 672 607							
01	SOGES-BF	MIN : 545 000 MAX: 6 540 000	MIN : 643 100 MAX: 7 717 200	MIN : 545 000 MAX: 6 540 000	MIN : 643 100 MAX: 7 717 200	Non classé	Non Conforme : l'attestation de formation de M BAGAYA Abdoul Karim n'est pas délivrée par une société homologuée L'attestation de formation n'est pas conforme aux dispositions de l'article13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 19/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée est de trois (03) mois au moins
02	GENERAL DES PRETATIONS ET DE SERVICES	MIN : 519 000 MAX: 6 228 000	MIN : 612 420 MAX: 7 349 040	MIN : 519 000 MAX: 6 228 000	MIN : 612 420 MAX: 7 349 040	Non classé	Non Conforme : Absence de CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022
03	SGPS SECURITE		8 425 200		8 425 200	Non classé	Non Conforme : Absence du montant minimum dans la lettre de soumission conformément aux dispositions de la lettre circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
04	YIDOU! SERVICES	MIN : 502 500 MAX :6 030 000	MIN : 592 950 MAX :7 115 400	MIN : 502 500 MAX :6 030 000	MIN : 592 950 MAX :7 115 400	Non classé	Non Conforme : Absence de CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022

Résultats provisoires

05	SGPRS	MIN : 498 300 MAX : 5 979 600	MIN : 587 994 MAX : 7 055 928	MIN : 498 300 MAX : 5 979 600	MIN : 587 994 MAX : 7 055 928	Non classé	Conforme mais offre anormalement basse
06	N P S	MIN : 501 400 MAX : 6 016 800	MIN : 591 652 MAX : 7 099 824	MIN : 501 400 MAX : 6 016 800	MIN : 591 652 MAX : 7 099 824	Non classé	Conforme mais offre anormalement basse
07	MAXIMUM PROTECTION	MIN : 635 593 MAX : 7 627 118	MIN : 750 000 MAX : 9 000 000	MIN : 635 593 MAX : 7 627 118	MIN : 750 000 MAX : 9 000 000	2e	Conforme
08	OMNI SERVICES	MIN : 521 190 MAX : 6 254 280	MIN : 615 004 MAX : 7 380 050	MIN : 521 190 MAX : 6 254 280	MIN : 615 004 MAX : 7 380 050	1er	Conforme
09	BPS PROTECTION SARL	MIN : 501 500 MAX : 6 018 000	MIN : 591 770 MAX : 7 101 240	MIN : 501 500 MAX : 6 018 000	MIN : 591 770 MAX : 7 101 240	Non classé	Conforme mais offre anormalement basse
10	GPS ASSISTANCE ET PROTECTION	MIN : 503 790 MAX : 6 045 480	MIN : 594 472 MAX : 7 133 666	MIN : 503 790 MAX : 6 045 480	MIN : 594 472 MAX : 7 133 666	Non classé	Non conforme : montant en lettre est différent du montant en chiffre
LOT 3							
M 0,6 E + 0,4 P ; E= 9 000 000 TTC ; P= 7 578 400 ; M= 0,6* 9 000 000 +7 578 400 *0,4 F CFA TTC ; M= 8 410 963 ; 8 431 360 *0,85= 7 166 656 ; 8 431 360*1,15 = 9 696 064							
01	GNDJ SARL	MIN : 470 000 MAX : 5 640 000	MIN : 554 600 MAX : 6 655 200	MIN : 470 000 MAX : 5 640 000	MIN : 554 600 MAX : 6 655 200	Non classé	Conforme mais anormalement basse
02	SOGES-BF	MIN : 545 000 MAX : 6 540 000	MIN : 6 540 000 MAX : 7 717 200	MIN : 545 000 MAX : 6 540 000	MIN : 6 540 000 MAX : 7 717 200	Non classé	Non Conforme : l'attestation de formation de M SANOGO Abdramane n'est pas délivrée par une société homologuée ; L'attestation de formation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 13 de l'arrêté n°2011-0194/MATDS/CAB du 19/10/2011 portant conditions d'ouverture d'un établissement de formation en sécurité privée est de trois (03) mois au moins
03	GENERAL DES PRESTATIONS ET DE SERVICES	MIN : 510 000 MAX : 6 120 000	MIN 601 800 MAX: 7 221 600	MIN : 510 000 MAX: 6 120 000	MIN 601 800 MAX: 7 221 600	Non classé	Non Conforme : Absence de CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022
04	SGPS SECURITE		8 425 200		8 425 200	Non classé	Non Conforme , Absence du montant minimum dans la lettre de soumission conformément aux dispositions de la lettre circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
05	YIDOU SERVICES	MIN : 558 000 MAX : 6 696 000	MIN : 658 440 MAX : 7 901 280	MIN : 558 000 MAX : 6 696 000	MIN : 658 440 MAX : 7 901 280	Non classé	Non Conforme : Absence de CNIB permettant de vérifier l'âge et la taille des vigiles conformément au DAO Confert extrait de décision n°2022-001-L0081/ARCOP/ORD du 16/02/2022
06	SGPRS	MIN : 500 000 MAX : 6 000 000	MIN : 590 000 MAX : 7 080 000	MIN : 500 000 MAX : 6 000 000	MIN : 590 000 MAX : 7 080 000	Non classé	Conforme : mais anormalement basse
07	MAXIMUM PROTECTION	MIN : 635 593 MAX : 7 627 118	MIN : 750 000 MAX : 9 000 000	MIN : 635 593 MAX : 7 627 118	MIN : 750 000 MAX : 9 000 000	1 ^{er}	Conforme
08	OMNI SERVICES	MIN : 508 480 MAX : 6 101 760	MIN : 600 006 MAX : 7 200 077	MIN : 508 480 MAX : 6 101 760	MIN : 600 006 MAX : 7 200 077	Non classé	Non Conforme : absence de la caution de soumission au lot 3 d'un montant deux cent cinquante mille (250 000) F CFA
09	BPS PROTECTION SARL	MIN : 502 000 MAX : 6 024 000	MIN : 592 360 MAX : 7 108 320	MIN : 502 000 MAX : 6 024 000	MIN : 592 360 MAX : 7 108 320	Non classé	Non Conforme : absence du diplôme de BEPC de Monsieur AOUEDRI Dantiou Victorien (contrôleur)
10	GPS ASSISTANCE ET PROTECTION	MIN : 503 790 MAX : 6 045 480	MIN : 594 472 MAX : 7 133 666	MIN : 503 790 MAX : 6 045 480	MIN : 594 472 MAX : 7 133 666	Non classé	Non conforme : montant en lettre est différent du montant en chiffre
Attributaire Provisoire :		<p>Lot 1 : GPS ASSISTANCE ET PROTECTION pour un montant minimum d'un million cent vingt un mille huit cent deux (1 121 802) F CFA TTC et d'un montant maximum de treize millions quatre cent soixante un mille six cent vingt-huit (13 461 628) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande</p> <p>Lot 2 : OMNI SERVICES pour un montant minimum de six cent quinze mille quatre (615 004) F CFA TTC et d'un montant maximum de sept millions trois cent quatre-vingt mille cinquante (7 380 050) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande (lot 2)</p> <p>Lot 3 : MAXIMUM PROTECTION pour un montant minimum de sept cent cinquante mille (750 000) F CFA TTC et d'un montant maximum de neuf millions (9 000 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande (lot 3)</p>					

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : n° 2022-032F/MEEA/SG/DMP du 23/11/2022 pour l'acquisition d'équipement de protection individuelle et de camping pour le jaugeage (chaussures de sécurité, imperméable, triangle de sol, gilet de sauvetage, gilet de signalisation, boîte à pharmacie, batterie, lit de camping etc.) au profit du PAEA ; Financement : Banque Mondiale ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics n°3498 du mardi 29 décembre 2022 ; Date de dépouillement : 09 décembre 2022 ; Nombre de soumissionnaires : vingt-sept (27) ; Nombre de lots : un (01).

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BTIS	35 916 000	-	-	-	<p>Non Conforme : Prescriptions techniques : - item 02 : absence de proposition ferme et précise de la couleur ; - items 04, 06, 07, 08, 09, 12, 13, 14 et 19 : absence de marque ; - item 16 : absence de proposition ; Prospectus : - Item 3 : armoire à pharmacie proposé au lieu de la boîte à pharmacie requise ; - Item 4 : discordance entre le tour de poitrine proposé dans les spécifications techniques (80cm-125) et le prospectus (55-130cm). Pas d'informations dans le prospectus sur sa conformité avec les normes ISO 12402-7 et ISO 12402-9 ; - Item 5 : 2 prospectus de marque différentes proposé pour le même item sans choix (WSP et DELTA PLUS) ; - Item 6 : discordance entre le matériau du gant dans les spécifications technique (fleur de bovin hydrofuge) et le matériau dans le prospectus (PVC sur support jersey Coton) ; - Item 9 : discordance entre le nombre de pièce présenté dans les spécifications techniques (2) et dans le prospectus (1) ; - Pas de prospectus ou extrait de catalogue présenté pour les items 11 et 12 ; - Item 14 : discordance entre la capacité annoncée dans les spécifications techniques (2litres) et les capacités présentées dans les prospectus (1,1litre ; 1,7litre ; 2,5l ; 3,2 litre ; 7,58litres) ; - Item 17 : dimensions non conformes (197x165x170) à celles demandé dans les spécifications techniques (187x127x220mm).</p>	-
SO.BU.CO.P SARL	-	37 347 000	-	37 347 000	Conforme	5 ^{ème}
SOBAFI SARL	32 382 000	-	32 382 000	-	Conforme	6 ^{ème}
CHRYSALIDE INVESTISSEMENT SARL	30 439 000	35 918 020	30 439 000	35 918 020	Conforme	3 ^{ème}
TIENSO - CDR	-	35 293 800	-	35 293 800	Conforme	1 ^{er}
ASL/SN SARL	24 803 000	-	-	-	<p>Non Conforme : Prescriptions techniques : - items 05 à 09, 11 à 14 et 16 à 19 : absence de marque ; -item 17 : absence de précision sur le type de batterie proposé (batterie à gel demandé).</p>	-
AZIZ SERVICE	-	35 998 260	-	12 366 400	Conforme	2 ^{ème}
GMS	32 846 000	-	-	-	<p>Non Conforme : Prescriptions techniques : -item 03 : absence de proposition de l'ibuprofen ; - item 04 (Flottabilité) : <150N proposé au lieu de > 150 N demandé ; - item 19 : pas d'information sur la résistance de la semelle aux hydrocarbures, à la pénétration, à l'absorption d'eau et à la perforation, pas de pointure et couleur proposée, aucune information si la semelle est antidérapante SRC. Prospectus : - Item 3 : pas de propositions pour l'ibuprofène dans la composition de la boîte à pharmacie proposé dans le prospectus ; - Item 5 : pas d'information sur la marque du gilet dans le prospectus et sur le site cité ; - Item 8 : discordance entre le poids annoncé dans les spécifications techniques (287g) et celui que l'on retrouve sur le prospectus (0,3kg=300g) ; - Item 18 : pas d'information sur la marque du chargeur dans le prospectus et sur le site cité.</p>	-
SOCIETE ADAM'S SARL	-	36 005 340	-	-	<p>Non Conforme : Prescriptions techniques : -item 05 : absence de proposition de la maille ; -items 05 à 09, 11 à 14 et 16 à 19 : absence de marque ; - item 17 : absence de précision sur le type de batterie proposé (batterie à gel demandé). Prospectus : - Item 2 : discordance entre la couleur annoncée dans les caractéristiques techniques (noire) et dans le prospectus (blanc, gris) ; - Item 4 : absence d'informations sur les normes souhaités (EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-7 EN ISO 12402-9) sur le prospectus ainsi que sur le site cité desautel.fr ; - Item 7 : pas d'information sur la largeur des côtés sur le</p>	-

Résultats provisoires

					prospectus (il est requis 40cm dans les spécifications techniques du dossier).	
E.O.A.F	-	37 736 400	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prospectus : Item 12 : discordance entre les dimensions et la durée de fonctionnement écrites dans le prospectus (193x131x167mm pour une durée de fonctionnement de 4-10h) et celles qu'on retrouve sur le net pour la même torche (15,20x4,50x4,50cm pour une durée de fonctionnement de 7-12h).</p>	-
LIVING BUSINESS SARL	33 600 000	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - items 05 à 09, 11 à 13 et 16 à 19 : absence de marque ; - items 18 : aucune proposition sur le voltage et l'ampérage.</p> <p>Prospectus : - Item 8 : discordance entre les dimensions présentées dans le prospectus (850x1030mm avec un poids de 408g) et dans les spécifications techniques (380x900mm avec un poids requis de 287g) ; - Item 12 : discordance entre la durée de fonctionnement présenté dans les spécifications techniques (4h/10h) et dans le prospectus (7h-12h) ; - Item 18 : aucune marque dans le prospectus.</p>	-
SITD	26 735 250	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - items 05, 08, 09 et 14 : absence de marque ;</p> <p>Prospectus : - Item 5 : Absence de marque sur le prospectus ; - Item 12 : discordance entre la marque présentée dans le prospectus (SHUSSTAR) dans les prescriptions techniques et celle qu'on retrouve sur le site web cité (https://fr.aliexpress.com/item/32915937212.html (ICOCO) ; - Item 12 : discordance entre les dimensions présentées dans le prospectus, dans les spécifications techniques (193x131x167mm) et celle qu'on retrouve sur le site web cité (https://fr.aliexpress.com/item/32915937212.html (20cm*4,5cm=L*Max.D) ; - Item 17 : discordance entre les dimensions présentées dans le prospectus (187x127x220mm) et celle qu'on retrouve sur le web pour la série de la batterie en image (A512/40 G6) sur le prospectus (210x175x175mm) ; - Item 17 : discordance entre la marque présentée dans le prospectus, dans les spécifications techniques (CHLOAD) et celle qu'on retrouve sur le web pour la série de la batterie en image (A512/40 G6) sur le prospectus (SONNENSCHNEIN du groupe GNB Exide) ; - Item 18 : discordance entre la marque présentée sur les spécification technique (HP) et Celle sur le prospectus (SUNYDEAL).</p>	-
RE.NA.COM SARL	29 796 000	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - items 05, 08, 09 et 14 : absence de marque.</p> <p>Prospectus : - Item 5 : Absence de marque sur le prospectus ; - Item 12 : discordance entre la marque présentée dans le prospectus (SHUSSTAR) dans les prescriptions techniques et celle qu'on retrouve sur le site web cité (https://fr.aliexpress.com/item/32915937212.html (ICOCO) ; - Item 12 : discordance entre les dimensions présentées dans le prospectus, dans les spécifications techniques (193x131x167mm) et celle qu'on retrouve sur le site web cité (https://fr.aliexpress.com/item/32915937212.html (20cm*4,5cm=L*Max.D) ; - Item 17 : discordance entre les dimensions présentées dans le prospectus (187x127x220mm) et celle qu'on retrouve sur le web pour la série de la batterie en image (A512/40 G6) sur le prospectus (210x175x175mm) ; - Item 17 : discordance entre la marque présentée dans le prospectus, dans les spécifications techniques (CHLOAD) et celle qu'on retrouve sur le web pour la série de la batterie en image (A512/40 G6) sur le prospectus (SONNENSCHNEIN du groupe GNB Exide) ; - Item 18 : discordance entre la marque présentée sur les spécification technique (HP) et Celle sur le prospectus (SUNYDEAL).</p>	-
STC SARL	-	36 106 230	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : -item 19 : pas d'information sur la couleur, les pointures disponibles, sur la résistance de la semelle aux hydrocarbures</p>	-

Résultats provisoires

					(FO), à la pénétration et à l'absorption d'eau (WR) ; Prospectus : - Item 4 : conformité aux normes EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-7 EN ISO 12402-9 absents sur le prospectus et le site web cité. Pas d'information également sur la conformité du sifflet avec les normes EN ISO 12402-7 EN ISO 12402-8 et sur la largeur de la sangle ; - Item 7 : aucune caractéristique technique sur le prospectus et sur le site web cité ; - Item 8 : aucune des caractéristiques demandé (dimension, poids, matière, zone de marquage) sur le prospectus et sur le site web cité ; - Item 9 : aucune caractéristique technique sur le prospectus et sur le site web cité.	
KCD SARL	31 739 700	-	-	-	Non Conforme : Prescriptions techniques : -item 03 : aucune proposition de la petite bouteille d'alcool 60ml demandée ; - item 10 : pas de proposition sur le type d'utilisation demandé, la tranche d'âge concernée, le numéro de type.	-
BEDIS SARL	-	34 290 800	-	-	Non conforme : Prospectus : - Item 4 : absence d'information sur la conformité aux normes EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-9 et la sangle dans le prospectus et sur le site web ; - Item 7 : discordance entre la marque présentée dans les spécifications techniques (SIGNALIS) et celle du prospectus (SIGNALS) ; - Item 17 : dimensions de la batterie dans le prospectus (187x137x225mm) non conforme aux exigences du dossier (187x127x220).	-
ECO- EETP INTERNATIONAL	31 260 000	-	-	-	Conforme	4 ^{ème}
SK PRODUCTIONS INTERNATIONALE S SARL	31 190 000	36 804 200	-	-	Non Conforme : Prescriptions techniques : - item 06 : marque erronée ; - items 08 (Poids) : 387g proposé au lieu de 287g demandé ; Prospectus : - Item 1 : discordance entre la marque annoncée dans les spécifications techniques (BLACK STEEL) et celle présenté dans le prospectus (marque déposée : UTEX) ; - Item 4 : discordance entre la catégorie annoncée dans les spécifications techniques (150N) et dans le prospectus (100N) ; - Item 4 : discordance entre le tour de poitrine annoncé dans les spécifications techniques (80cm-125) et celle du prospectus (50-60cm) ; - Item 6 Discordance entre la marque proposée dans les spécifications techniques (HYDROFUGE) et celle du prospectus (DELTA PLUS) ; - Item 7 : aucune caractéristique technique demandé sur le prospectus et sur le site web cité - Item 8 : discordance entre le poids annoncé dans les spécifications techniques (387g) et celui du prospectus (397g) ; - Item 8 : discordance entre les dimensions présentées dans les spécifications techniques (38cmx90cm) et celles du prospectus (88x106cm) ; - Item 12 : discordance entre la marque proposée dans les spécifications techniques (ManoMano) et celle du prospectus (LED LIGHT) ; - Item 14 : poêle proposé dans le prospectus en lieu et place de la casserole requise dans le dossier ; - Item 17 : dimensions de la batterie dans le prospectus (238x129x223mm) non conforme aux exigences du dossier (187x127x220).	-
TBM PRO SARL	28 948 000	34 158 640	-	-	Non Conforme : Prescriptions techniques : - items 05 à 09, 11 à 14 et 16 à 19 : absence de marque ; - items 17 : absence de précision sur le type de batterie proposé (batterie à gel demandé) ; - item 18 : absence de précision de Out put : 19v 3.42 A. Prospectus : - Item 5 : absence de marque sur le prospectus et sur le site web ; - Item 8 : absence de marque sur le prospectus et sur le site web ; - Item 12 : absence de marque sur le prospectus et sur le site web ; - Item 14 : absence de marque sur le prospectus et sur le site	-

Résultats provisoires

					web ; - Item 17 : dimensions de la batterie (242x175x175mm) et puissance (45Ah) dans le prospectus non conforme aux exigences du dossier (187x127x220) et (40Ah).	
ESPACE ECO - SA	-	36 797 946			<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - items 05 à 09, 11 à 14, 16 à 19 : absence de marque.</p> <p>Prospectus : - Item 17 : dimensions de la batterie (207x175x175mm) et Intensité de démarrage (280A) dans le prospectus non conforme aux exigences du dossier (187x127x220) et (360A) ; - Item 16 : seau proposé sans couvercle non conforme aux exigences du dossier qui demandais un seau avec couvercle.</p>	-
GLOBAL SAMY SARL	25 361 000	29 925 980	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - items 07, 08 et 16 : absence de marque ; - items 18 : Out put : 19v 3.42 A demandé au lieu de Out put : 12v 3.42 A proposé.</p> <p>Prospectus : - Item 4 : discordance entre la marque annoncée (SOLAS) dans les spécifications techniques et celle présenté dans le prospectus (LALIZAS) ; - Item 4 : absence sur le prospectus de conformité de ce gilet avec les normes requises dans le dossier EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-9 et de la largeur de la sangle (30mm de largeur requise dans le dossier) ; - Item 4 : discordance entre le tour de poitrine annoncé dans les spécifications techniques (80cm-125) et celle du prospectus fourni (allant jusqu'à 175cm) ; - Item 7 : absence de marque sur le prospectus ; - Item 8 : absence de marque sur le prospectus ; - Item 12 : taille du produit présenté sur le site (193x131x167mm) discordant avec le prospectus (250x50mm) ; - Item 12 : discordance entre le temps d'éclairage présenté dans le prospectus et dans les spécifications techniques (8-10h) et celle retrouvé sur le site (4-5heures). Sur le site, c'est plutôt le temps de charge à la lumière du soleil qui est de 8-10heures ; - Item 12 : discordance de puissance entre celle présenté dans le prospectus (3W) et celle du site web (1W) ; - Item 17 : discordance entre la puissance et les dimensions écrites sur le prospectus (40Ah et 187x127x220 pour les dimensions) et celles retrouvés sur le site de thundermax (35Ah et 197x129x201mm pour les dimensions) pour la même batterie ; - Item 18 : absence de marque et de site web sur le prospectus.</p>	-
GHETAWENDE MULTI SERVICES	30 020 500	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques : - item 03 : absence de proposition de Pansements prédécoupés, Pansements hémostatique et Sparadrapp hypoallergénique ; - items 05 (Fermeture centrale) : absence de proposition de la Partie à boucles : 5 x 10 cm ; - items 06, 08, 13 et 18 : absence de marque ; - item 19 : Résistance du polyester/PVC 700 g/m² demandé au lieu de 70 g/m² proposé.</p> <p>Prospectus : - Item 4 : Absence des normes requises dans le dossier pour le gilet (EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-7 EN ISO 12402-9) et pour le sifflet (EN ISO 12402-7 EN ISO 12402-8) et d'un site web pour les vérifications ; - Discordance entre la marque présentée dans les spécifications techniques (545 ECO) et celle du prospectus (RETHIOTEX T2S) ; - Item 17 : aucune caractéristique technique de la batterie présentée dans le prospectus soumis et aucun site web fourni pour les besoins de vérification.</p>	-
ABM EXPERTISES AFRICA	30 843 000	36 394 740	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Prospectus : - Item 5 : Absence dans le prospectus de la marque « LALIZAS » présenté dans les caractéristiques techniques comme la marque proposée ; - Item 12 : absence d'informations sur la torche proposé dans le site web cité (www.chinabusiness.bz/company-jinshikai-industry-shenzhen) ; - Item 17 : discordance entre les dimensions écrites sur le prospectus (187x127x220mm) et celle qu'on retrouve sur le net (195x130x162mm) ; - Item 18 : absence d'information sur le chargeur proposé de marque « Ezoneddeal » sur le site web cité (https://ezoneddeal.ca).</p>	-
K.G.S SARL	34 904 300	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques :</p>	-

Résultats provisoires

					<ul style="list-style-type: none"> - items 06 : absence de précision sur la doublure intérieure hormis le chiffre « 8 cm » mentionné ; - item 09 : absence de proposition de la couleur ; - items 18 : puissance proposée est de 95W au lieu de 96W demandée. <p>Prospectus : Item 12 : discordance entre les dimensions et la durée de fonctionnement écrites dans le prospectus (193x131x167mm pour une durée de fonctionnement de 4-10h) et celles qu'on retrouve sur le net pour la même torche (15,20x4,50x4,50cm pour une durée de fonctionnement de 7-12h)</p>	
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL	30 466 100	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Prospectus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 2 : absence de prospectus sur les bottes de sécurité ; - Item 4 : absence sur le prospectus de conformité de ce gilet avec les normes requises dans le dossier EN ISO 12402-3, EN ISO 12402-9 et de la largeur de la sangle (30mm de largeur requise dans le dossier) ; - Item 4 : discordance entre le tour de poitrine annoncé dans les spécifications techniques (80cm-125) et celle du prospectus fourni (allant jusqu'à 175cm) ; - Item 17 : discordance entre les dimensions annoncées dans les spécifications techniques (187x127x220mm) et celle du prospectus (197x166x174mm). 	-
CHALLENGE SERVICE SARL	30 545 000	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non Conforme :</p> <p>Prescriptions techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - items 05 à 09, 11 à 14 et 16 à 19 : absence de marque ; <p>Prospectus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 12 : discordance entre les dimensions et la durée de fonctionnement présenté dans les spécifications techniques (193x131x167mm pour une durée de fonctionnement de 4/10h) et celles qu'on retrouve sur le prospectus (15,20x4,50x4,50cm pour une durée de fonctionnement de 7-12h) ; - Item 14 : discordance entre la capacité annoncée dans les caractéristiques techniques (1,1litre) et celle présenté sur le net sur cette casserole DURAND DUPONT WAVE_CAS18TFI (1,9litre).. 	-
SGEF	36 720 108	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Prospectus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 3 : prospectus ne présentant aucune image de la boîte à pharmacie proposé. On retrouve uniquement des généralités sur la composition des boîtes de secours ; - Item 4 : absence de conformité du gilet avec la norme EN ISO 12402-9 sur le prospectus fourni - Item 12 : discordance entre les dimensions présentées sur le prospectus, dans les spécifications techniques (193x131x167mm) et celles que l'on retrouve sur le site web www.tendance-ecolo.fr/produit/lampe-torche-solaire-puissante (15,20x4,50x4,50cm) ; - Item 12 : discordance entre la durée de fonctionnement présenté dans les spécifications techniques (4h/10h) et celle du prospectus (7h) ; - Item 18 : discordance entre la marque mentionnée sur le prospectus (LESHP) et celle du site web www.cdiscout.com (marque : aucune). 	-
ATTRIBUTAIRE	TIENSO-CDR pour un montant total de trente-quatre millions trois cent quatre-vingt mille (34 380 000) F CFA HTVA soit quarante millions cinq cent soixante-huit mille quatre cents (40 568 400) F CFA TTC après une augmentation du montant total de 14,94% , avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours .					

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Prix N°020/2022/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de construction des murs de clôture d'une longueur de huit cents (800) mètres à la station de traitement de Kossodo et d'une longueur de mille (1000) mètres à la station de traitement de Zagtoui au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) en deux (02) lots. **Financement :** Budget ONEA, gestion 2022.

Publication : Revue des marchés publics N°3443 du 13/09/2022- **Date d'ouverture des plis :** 22/09/2022.

Nombre de lots : Deux (02) - **Nombre de plis :** Vingt-un (21) - **Date de délibération :** 21/10/2022

Lot 1 : Travaux de construction des murs de clôture d'une longueur de huit cents (800) mètres à la station de traitement de Kossodo au profit de L'ONEA

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
UNIVERS SERVICES ET TRAVAUX SARL	29 511 010	34 822 992	-	34 822 992	Budget prévisionnel : 40 000 000 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 32 565 994 FCFA Borne supérieure (1,15M) 44 059 874 FCFA Offre conforme, classée 9ème
SYA TECHNOLOGIE	31 405 720	37 058 750	28 265 148	33 352 875	Offre conforme, classée 2 ^{ème} : le soumissionnaire accorde un rabais de 10% sur son montant HTVA soit 3 140 572, ramenant l'offre à la baisse de 3 705 875 TTC

Résultats provisoires

EBOA SARL	-	30 003 364	-	32 646 564	Offre conforme, classée 1 ^{ère} : Différences de prix unitaires dans le BPU aux items II.7 et 8, lire respectivement deux mille huit cents (2800) et deux mille quatre cents (2400) en lettres et 3800 et 1200 en chiffres ; entrainant une variation globale de l'offre de 2 643 200 soit 8,81%.
RPS SARL	28 813 580	34 000 024	-	34 000 024	Offre conforme, classée 6 ^{ème}
ENTREPRISE LABA KAABA	33 036 010	38 982 492	-	38 982 492	Offre conforme, classée 15 ^{ème}
SAAT SA	-	39 862 937	-	39 862 937	Offre conforme, classée 18 ^{ème}
SCEF	29 292 900	34 565 622	-	34 565 622	Offre conforme, classée 8 ^{ème}
EBB BTP	-	33 601 786	-	33 601 786	Offre conforme, classée 5 ^{ème}
KATOUT SARL	32 227 720	38 028 710	-	38 028 710	Offre conforme, classée 14 ^{ème}
SGS	-	37 678 285	-	37 678 285	Offre conforme, classée 13 ^{ème}
ENTREPRISE WENDIN MALGRE	-	37 610 482	-	37 610 482	Offre conforme, classée 12 ^{ème}
GPT ADAM'S CONSTRUCTION/AFRICA BULDER ET TRADING	-	33 549 937	-	33 549 937	Offre conforme, classée 4 ^{ème}
SGE BTP	-	39 752 194	-	39 752 194	Offre conforme, classée 17 ^{ème}
GTC SARL	55 827 440	65 876 379	55 827 440	65 876 379	Offre non conforme ; le soumissionnaire a proposé un montant qui est hors enveloppe financière.
GMC SARL	31 370 440	37 017 119	-	37 017 119	Offre conforme, classée 11 ^{ème}
SOTIGEB	-	31 520 160	-	31 520 160	Offre non conforme : anormalement basse
SHAFI SARL	28 324 808	33 423 273	-	33 423 273	Offre conforme, classée 3 ^{ème}
NITRAM SARL	29 036 580	34 263 164	-	34 263 164	Offre conforme, classée 7 ^{ème}
ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	36 408 992	-	36 120 992	Offre conforme, classée 10 ^{ème} : le soumissionnaire a fait une erreur de calcul au niveau de la TVA, entrainant une variation globale de l'offre de -288 000 sur le montant TTC soit -0,79%.
GPT ECBL/ ACS GROUPE SARL	-	39 159 150	-	39 064 750	Offre conforme, classée 16 ^{ème} : Le groupement a fait une erreur de sommation sur le montant HTVA, entrainant une variation globale de l'offre de -94 400 FCFA TTC soit -0,24%.
ATTRIBUTAIRE	EBOA SARL -05 BP 5564 Ouagadougou 05- - RCCM BF OUA 2011 B 98-IFU N°00030663 U, pour un montant de trente-deux millions six cent quarante-six mille cinq cent soixante-quatre (32 646 564) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.				
Lot 2 : Travaux de construction des murs de clôture d'une longueur de mille (1000) mètres à la station de traitement de Zagtoui au profit de L'ONEA					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
	Budget prévisionnel : 50 000 000 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 40 755 674 FCFA Borne supérieure (1,15M) 55 140 029 FCFA				
SYA TECHNOLOGIE	40 557 500	47 857 850	34 676 663	40 918 462	Offre conforme, classée 2 ^{ème} : le soumissionnaire accorde un rabais de 14,5% sur son montant HTVA soit 5 880 838, ramenant l'offre à la baisse de 6 939 388 TTC.
EBOA SARL	-	40 003 180	-	40 829 180	Offre conforme, classée 1 ^{ère} : Différence de prix unitaires dans le BPU à l'item I.1, lire en lettres huit cent cinquante (850) et 150 en chiffres ; entrainant une variation globale de l'offre de 826 000 FCFA TTC soit 2,06%.
RPS SARL	36 016 950	42 500 001	-	42 500 001	Offre conforme, classée 4 ^{ème}
ENTREPRISE LABA KAABA	41 719 500	49 229 010	42 119 500	49 701 010	Offre conforme, classée 13 ^{ème} : le soumissionnaire a fait une Erreur de sommation au total général HT, entrainant une variation globale de l'offre de 472 000 FCFA TTC soit 0,96%.
SAAT SA	-	49 734 050	-	49 734 050	Offre conforme, classée 14 ^{ème}
SCEF	37 715 000	44 503 700	-	44 503 700	Offre conforme, classée 8 ^{ème}
EBB BTP	-	41 500 010	-	41 500 010	Offre conforme, classée 3 ^{ème}
KATOUT SARL	40 389 000	47 659 020	-	47 659 020	Offre conforme, classée 12 ^{ème}
SGS	-	47 238 350	-	47 238 350	Offre conforme, classée 11 ^{ème}
ENTREPRISE WENDIN MALGRE	-	45 141 490	-	45 141 490	Offre conforme, classée 9 ^{ème}
GPT ADAM'S CONSTRUCTION/AFRICA BULDER ET TRADING	-	43 143 750	-	43 143 750	Offre conforme, classée 6 ^{ème}
SGE BTP	-	49 937 600	-	49 937 600	Offre conforme, classée 16 ^{ème}
GTC	72 223 000	85 223 140	-	85 223 140	Offre non conforme, le soumissionnaire a proposé un montant qui est hors enveloppe financière.
SOTIGEB	-	38 739 400	-	38 739 400	Offre conforme, mais anormalement basse.
SHAFI SARL	36 986 750	43 644 365	-	43 644 365	Offre conforme, classée 7 ^{ème}
NITRAM SARL	37 866 000	44 681 880	-	42 557 880	Offre conforme, classée 5 ^{ème} : le soumissionnaire a fait une erreur sur la quantité à l'item II.5 : 65 dans le DAO et 85 dans son DQE, entrainant une variation globale de l'offre de -2 124 000 FCFA TTC soit -4,75%.
ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	45 175 710	-	45 175 710	Offre conforme, classée 10 ^{ème}
GPT ECBL/ ACS GROUPE SARL	-	49 859 720	-	49 859 720	Offre conforme, classée 15 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	EBOA SARL -05 BP 5564 Ouagadougou 05- - RCCM BF OUA 2011 B 98-IFU N°00030663 U, pour un montant de quarante millions huit cent vingt-neuf mille cent quatre-vingt (40 829 180) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.				

RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

UNIVERSITE DE DEDOUGOU

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTAT APRES DELIBERATION DE L'ORD

DEMANDE DE PRIX N° 2023-01/UDDG/P/SG/PRM pour gardiennage et surveillance des locaux au profit de l'Université de Dédougou.

FINANCEMENT : Budget UDDG, Exercice 2023.

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°3504 du mercredi 07 décembre 2022.

DATE DE DEPOUILLEMENT : 19 décembre 2022. NOMBRE DE PLIS RECUS : Cinq (05).

Lot 1 : Gardiennage et surveillance des locaux au profit de l'Université de Dédougou / site de Sourï

N°	Soumissionnaires	Montants en F CFA				Observations	Classement
		HTVA LU	HTVA CORRIGE	TTC LU	TTC CORRIGE		
1	B. P. S. Protection SARL	-	-	Min : 591 711 Max : 7 100 532	-	Non conforme Pour offre anormalement basse ; 0.85M = 7 121 412 F CFA	Non classé
2	N. P. S	Min : 549 950 Max : 6 599 400	Min : 544 950 Max : 6 539 400	-	-	Conforme Différence entre le montant en lettre et celui en chiffre du prix unitaire entrainant une baisse de l'offre en HTVA de 60 000 F CFA soit un taux de 1,08%	2 ^{ème}
3	G. P. S	-	-	Min : 626 580 Max : 7 518 960	-	Conforme	1 ^{er}
4	YIDOUÏ SERVICE	-	-	Min : 581 740 Max : 6 980 880	-	Non conforme Diplôme de un des contrôleurs non fourni	Non classé
Attributaire		G P S pour un montant minimum TTC de six cent -vingt-six mille cinq cent quatre-vingt (626 580) F CFA et un montant maximum TTC de sept millions cinq cent dix-huit mille neuf cent soixante (7 518 960) FCFA francs CFA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours et trente (30) jours pour chaque ordre de commande.					

Lot 2 : Gardiennage et surveillance des locaux au profit de l'Université de Dédougou / site de Dédougou

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations	Classement
		HTVA LU	HTVA CORRIGE	TTC LU	TTC CORRIGE		
1	SO. SE. REF	Min : 392 000 Max : 4 704 000	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
2	B. P. S. Protection SARL	-	-	Min : 463 504 Max : 5 562 048	-	Conforme	3 ^{ème}
3	G. P. S	-	-	Min : 457 840 Max : 5 494 080	-	Conforme	1 ^{er}
4	YIDOUÏ SERVICE	-	-	Min : 435 184 Max : 5 222 208	-	Non conforme Offre anormalement basse ; 0.85M = 5 282 670 F CFA	Non classé
Attributaire		G P S pour un montant minimum TTC de quatre cent cinquante-sept mille huit cent quarante (457 840) F CFA et un montant maximum TTC de cinq millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt (5 494 080) francs F CFA avec un délai d'exécution de trois cent soixante (360) jours et trente (30) jours pour chaque ordre de commande					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2023-003/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 23/12/2022 POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE PAUSE CAFE ET REPAS DES ACTIVITES AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 3519 du mercredi 28 décembre 2022

CONVOCATION CAM N°2023-001/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 05/01/2023.

Financement : budget CHR, EXERCICE 2023. Nombre de plis reçus : 01 plis. Date d'ouverture des plis : 05 janvier 2023

Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
YIDIA SERVICES	Min : 8 100 000 Max : 19 980 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	YIDIA SERVICES pour un montant minimum de huit millions cent mille (8 100 000) F CFA HTVA et un montant maximum de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille (19 980 000) FCFA HTVA. le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et quatre-vingt-dix(90 jours) par commande.					

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

DEMANDE DE PRIX N°2023-001/CO/ARRDT N°01/M/SG/SFBC RELATIF ENTRETIEN ET LE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES DE L'ARRONDISSEMENT N°01 DE LA COMMUNE OUAGADOUGOU
Financement : Budget Communal/ Arrondissement n°01 gestion 2023
Publication: Quotidien des marchés Publics N°3515 du jeudi 22 Décembre 2022
Date de dépouillement et délibération : 05 JANVIER 2023

LOT 1

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement En F.CFA	Montant corrigé En F.CFA	Rang	Qualification Technique	Observations
01	CDSH/TOUS SERVICES	Minimum 5 256 900 F TTC Maximum 7 009 200 F TTC	Minimum 5 548 950 F TTC Maximum 7 398 600 F TTC	1 ^{ER}	Conforme :	L'item 6 le prix unitaire dans le bordereau des prix est de soixante-dix-sept mille cinq cent (77 500) francs et non de cinquante mille (50 00) francs comme facturé d'où une différence de Minimum 292 050 F TTC Maximum 389 400 F TTC soit une variation de 5.26 %
02	YIKORE INTERNATIONAL	Minimum 4 900 500 F HTVA Maximum 6 534 00 F HTVA	Minimum 4 900 500 F HTVA Maximum 6 534 000 F HTVA	3 ^{ème}	Conforme	
03	ETOILE MULTI SERVICE	Minimum 4 761 000 F HTVA Maximum 6 348 000 F HTVA	Minimum 4 761 000 F HTVA Maximum 6 348 000 F HTVA	2 ^{ème}	Conforme	
Attributaire CDSH/TOUS SERVICES : pour un montant pour un montant : - minimum de cinq millions cinq cent quarante-huit mille neuf cent cinquante (5 575 000) F CFA TTC - maximum de sept millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent (7 398 600) F CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023						

LOT 2

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement En F.CFA	Montant corrigé En F.CFA	Rang	Qualification Technique	Observations
01	MAXIMUM PROTECTION	Minimum 7 125 000 F TTC Maximum 9 500 000 F TTC		7 ^{ème}	Conforme :	
02	OMNI SERVICE LTD	Minimum 5 832 000 F HTVA Maximum 7 776 000 F HTVA		3 ^{ème}	Conforme	
03	BOSS SECURITE	Minimum 6 584 400 F TTC Maximum 8 779 200 F TTC		1 ^{er}	Conforme	
04	SOCIETE DE SECURITE DU SAHEL	Minimum 6 626 880 F TTC Maximum 9 591 991 F T-TC	Minimum 6 626 880 F TTC Maximum 8 835 840 F TTC	2 ^{ème}	Conforme	Erreur faite du montant maximum sur la lettre de soumission. Une différence de - 756 151 F TTC soit une variation 8,56%
	GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	Minimum 7 072 920 F TTC Maximum 9 430 560 F TTC		5 ^{ème}	Conforme	
	YIDOUI SERVICE	Minimum 6 954 741 F TTC Maximum 9 272 988 F TTC		4 ^{ème}	Conforme	
	ASPG	Minimum 6 987 960 F TTC Maximum 9 317 000 F TTC		6 ^{ème}	Conforme	
Attributaire BOSS SECURITE pour un montant pour un montant minimum de six millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent (6 584 400) F CFA TTC maximum de huit millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent (8779 200)F CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023						

DEMANDE DE PRIX N°2022-06/RCEN/PKAD/C-KBR/M/SG/PRM du 02 décembre 2022,
Portant acquisition d'huile alimentaire et livraison sur sites au profit de la commune de Koumbri.
Financement : Fonds transférés du MENA 2022, gestion 2023.

Publication : Revue des Marchés Publics N°3508 du mardi 13 décembre 2022 - Nombre de soumissionnaires : quinze (15)

Date d'ouverture et de délibération : Mercredi 23 décembre 2022 - Date de délibération : 30 décembre 2022

Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N°2022-61/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 19 décembre 2022.

Lot unique : Acquisition et livraison sur sites d'huile alimentaire au profit des élèves des écoles de la Commune de Koumbri.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	VARIATION	OBSERVATIONS	RANG
							E= 24 630 799 ; P=21 396 348 ; M=23 337 018 ; 0,6E=14 778 479 ; 0,4P= 8 558 539 ; 0,85M= 19 836 465 ; 1,15M= 26 837 571	
01	GBA WORLDWIDE	17 904 375	Néant	Néant	Néant	Conforme	6 ^{ème}
02	AGRINEEDS	19 575 000	Néant	Néant	Néant	Conforme	12 ^{ème}
03	JEREMIAH'S HOLDING	18 900 000	22 302 000	Néant	Néant	Néant	Conforme Pièces administratives non transmises	10 ^{ème}
04	ETS LEZOGO ET FRERES	20 925 000	Néant	Néant	Néant	Conforme Pièces administratives non transmises	13 ^{ème}
05	TARWAOGA SERVICES	18 444 375	Néant	Néant	Néant	Conforme	7 ^{ème}
06	ADS BURKINA SARL	16 537 500	Néant	Néant	Néant	Non conforme Offre anormalement basse	Non classée
07	AST +	19 440 000	Néant	Néant	Néant	Conforme	11 ^{ème}
08	SIF NEGOCE	17 752 500	20 947 950	Néant	Néant	Néant	Conforme	5 ^{ème}

Résultats provisoires

	INTERNATIONAL SARL							
09	SEV SERVICES	18 562 500	21 341 750	Néant	Néant	Néant	Conforme	8 ^{ème}
10	TEEDPASGO MULTI SERVICES	17 685 000	Néant	Néant	Néant	Conforme : Pièces administratives non transmises	4 ^{ème}
11	CABLERIE DU FASO	17 651 250	Néant	Néant	Néant	Conforme Pièces administratives non transmises	3 ^{ème}
12	GROUPE MAJOR SARL	15 930 000	Néant	Néant	Néant	Non conforme Offre anormalement basse	Non classée
13	PLANETE SERVICES	23 895 000	18 630 000	21 983 400	-8%	Conforme : Remise de 8% du montant Hors Taxe (soit 1 620 000)	7 ^{ème}
14	PAROS	17 178 750	Néant	Néant	Néant	Conforme	1 ^{ère}
15	MSIBTB SARL MSIBTB	17 347 500	Néant	Néant	Néant	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire provisoire : PALMIER ROYAL SERVICES (PAROS) pour un montant de dix-neuf millions sept cent cinquante-trois mille huit cent quarante-cinq (19 753 845) Francs CFA Hors TVA pour délais d'exécution de trente (30) jours après une augmentation de 14,99% .

Demande de prix N° 2023-001/ARRDTN°11/CO/SG/SFBC du 21 décembre 2022 Travaux d'entretien, nettoyage et le gardiennage des infrastructures communales de l'Arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 04 janvier 2023 - Nombre de plis reçus : 15 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3514 du 21 décembre 2022 –
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou /Arrondissement n°11/ Gestion 2023

LOT 1 : Entretien et nettoyage des locaux de la Mairie de l'arrondissement N°11 et de Lycée Municipal Rimvougé

N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	DIANE -SA MULTI-SERVICES		Mini : 3 095 550 Maxi : 4 127 000	-	Mini : 3 095 550 Maxi : 4 127 000	Non conforme : -Echantillon de la tenue non fourni dans le délai (10 h 48mn) -Bordereau de prix unitaire non conforme -Pas de détails sur les CV des contrôleurs par rapport aux années d'expériences.
	ETOILE MULTI SERVICE	Mini : 2 479 500 Maxi : 3 306 000		Mini : 2 479 500 Maxi : 3 306 000		Non conforme '- Echantillons non produits '- Discordance de l'année de naissance entre le CV et le diplôme de NABY O. Evrad.
	YIKORE INTERNATIONAL	Mini : 2 512 350 Maxi : 3 349 800		Mini : 2 512 350 Maxi : 3 349 800		Non conforme : '-Echantillons non produits
	CHRISTIE MULTI SERVICES ET DISTRIBUTION	Mini : 3 540 150 Maxi : 4 720 200		Mini : 3 540 150 Maxi : 4 737 300		Conforme : -Erreur de sommation entrainant une variation de 0,36% 2 ^{ème}
	BEJA AFRIQUE Sarl	Mini : 2 510 663 Maxi : 3 347 550		Mini : 2 510 663 Maxi : 3 436 656		Non conforme -Offre anormalement basse -Erreur de sommation entrainant une variation de 2,66%
	ZAMA NETTOYAGE	Mini : 362 725 Maxi : 4 353 900		Mini : 362 825 Maxi : 4 353 900		Conforme 1 ^{er}
	E. N. J. D	Mini : 2 728 500 Maxi : 3 768 000		Mini : 2 728 500 Maxi : 3 768 000		Non conforme Le cadre du devis estimatif et quantitatif non conforme à celui du dossier demandé.
	JM SERVICE	Mini : 2 966 850 Maxi : 3 955 800		Mini : 2 966 850 Maxi : 3 955 800		Non conforme Echantillons non produits

Attributaire Lot 1 **ZAMA NETTOYAGE pour un montant minimum HTVA de trois cent soixante-deux mille huit cent vingt-cinq (362 825) francs et un montant maximum HTVA de quatre millions trois cent cinquante-trois mille neuf cent (4 353 900) francs CFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois**

LOT 2 : Gardiennage du Lycée Municipal Rimvougé dans l'Arrondissement N°11

	OMNI SERVICE LTD	Mini :2 015 100 Maxi :2 418 120	..	Mini :2 015 100 Maxi :2 418 120	..	Non conforme : '- Offre anormalement '- Discordance de l'année de naissance entre le CV et le diplôme de MANDIBIGA ADAMA
	GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	Mini :564 512 Maxi :6 774 144		Mini :564 512 Maxi :6 774 144	Conforme 4 ^{ème}
	YIDOU SERVICE		Mini :514 126 Maxi :6 169 512		Mini :514 126 Maxi :6 169 512	Conforme 2 ^{ème}
	G. N. D. J Sarl		Mini :542 800		Mini :542 800	Conforme

Résultats provisoires

02			Maxi :6 513 600		Maxi :6 513 600	3 ^{ème}
	SOCIETET DE SECURITE DU SAHEL		Mini :1 792 656		Mini :1 792 656	Non conforme : '- Offre anormalement basse '- Absence de cahier de charges proposé dans le dossier
			Maxi :2 240 820		Maxi :2 240 820	
	BOSS SECURITE		Mini : 475 540	..	Mini : 475 540	Conforme 1 ^{er}
	MAXIMUM PROTECTION		Mini : 2 495 700		Mini : 2 495 700	Non conforme : Offre anormalement basse
Attributaire Lot 2		BOSS SECURITE pour un montant minimum TTC de quatre cent soixante-quinze mille cinq cent quarante (475 540) francs CFA et un montant maximum TTC de cinq millions sept cent six mille quatre cent quatre-vingt (5 706 480) francs CFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois.				

Demande de Prix N°2022-03/CO/ARRDT N°8/SG/SFBC du 01 décembre 2022 relative à l'entretien, le nettoyage et le gardiennage des infrastructures de l'arrondissement 8 de la ville de Ouagadougou.
Publication : QMP N°3515 du 22 décembre 2022, Financement : Budget Arrondissement n°8, gestion 2023,
Date d'ouverture des plis et de délibération : 05 janvier 2023, Nombre de plis reçu : 15 Nombre de lot : 02

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA HTVA		MONTANT LU EN FCFA HTVA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 1 : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES DE L'ARRONDISSEMENT 8						
1	WESA	Mini : 4 050 000 Maxi : 5 400 000	-	Mini : 4 050 000 Maxi : 5 400 000	-	Non Conforme : - Offre anormalement basse
2	BETI SERVICES	Mini : 4 704 390 Maxi : 6 272 520	-	Mini : 4 704 390 Maxi : 6 272 520	-	Conforme : 1er
3	BASYIRE SERVICES	Mini : 4 758 975 Maxi : 6 345 300	-	Mini : 4 758 975 Maxi : 6 345 300	-	Conforme : 2eme
4	RACHIDA PRESTATION ET DIVERS	Mini : 4 770 000 Maxi : 6 360 000		Mini : 4 770 000 Maxi : 6 360 000		Conforme : 3eme
5	ETOILE MULTI SERVICES	Mini : 4 905 000 Maxi : 6 540 000		Mini : 4 905 000 Maxi : 6 540 000		Conforme : 5eme ex
6	YIKORE INTERNATIONNAL	Mini : 4 905 000 Maxi : 6 540 000		Mini : 4 770 000 Maxi : 6 360 000		Conforme : 5eme ex
7	JM SERVICES	Mini : 4 635 000 Maxi : 6 180 000		Mini : 4 635 000 Maxi : 6 180 000		Non Conforme : - Offre anormalement basse
8	E.N.J.D	Mini : 4 815 000 Maxi : 6 420 000		Mini : 4 815 000 Maxi : 6 420 000		Conforme : 4eme
Attributaire : BETI SERVICES pour un montant minimum de : Quatre millions sept cent quatre mille trois cent quatre-vingt-dix (4 704 390) HT et un montant maximum de Six millions deux cent soixante-douze mille cinq cent vingt (6 272 520) HT avec un délai d'exécution de l'année budgétaire.						

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA HTVA		MONTANT LU EN FCFA HTVA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 2 : GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES DE L'ARRONDISSEMENT 8						
INFRUCTUEUX POUR INSSUFISANCE TECHNIQUE DU DOSSIER. LA PRM INFORME TOUS LES SOUSSIONNAIRES QUE LES QUITTANCES D'ACHAT DU DOSSIER RESTENT VALABLES POUR LE MEME DOSSIER QUI SERA PUBLIE INCESSAMMENT						

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

(REEXAMEN SUR EXTRAIT DE DECISION DE L'ARCOP N°2022-L0701/ARCOP/ORD du 28 décembre 2022)

Appel d'offres ouvert accéléré n° 2022-003/MSHP/SG/CHR- K/DG/PRM relatif à la contractualisation du service de restauration du CHR de Kaya
Publication des résultats : quotidien des marchés publics n° 3514 du Mercredi 21 décembre 2022
Financement : Budget du CHR de Kaya, gestion 2023 - Date de réexamen : 11 janvier 2023
Nombre de plis reçus : Quatre (04)

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Délai d'exécution	Rang	Observations
Ets GUETTA-WENDE	Min:19 618 500 Max: 145 340 580	Min:19 618 500 Max: 145 340 580	11 mois	3 ^{ème}	CONFORME
CHARAMIRA	Min: 17 158 625 Max: 152 760 080	Min: 17 158 625 Max: 152 760 080	11 mois	1 ^{er}	CONFORME
RESTAURANT PALING-WENDE	Min: 17 215 550 Max: 135 668 775	Min: 17 215 550 Max: 135 668 775	11 mois	-	NON CONFORME Certification de chiffre d'affaires non authentifiée par les services des impôts
NOAH'S MARKET	Min: 18 041 500 Max: 136 091 080	Min: 18 524 000 Max: 144 510 080	11 mois		CONFORME Erreur de calcul au niveau du montant total en TTC. 144 510 080 au lieu de 136 091 080. Soit une variation de 6%
Attributaire provisoire	CHARAMIRA pour un montant minimum de Dix-sept millions cent cinquante huit mille six cent vingt cinq (17 158 625) francs CFA TTC et un montant maximum de Cent quarante deux millions trois cent quarante trois mille quatre cents (142 343 080) francs CFA TTC correspondant à une variation de 6% après une diminution des quantités aux items 1 à 12 avec un délai de validité de onze (11) mois et un délai d'exécution d'un (01) mois pour chaque commande.				

Résultats provisoires

UNIVERSITE DE OUAHIGOUYA

Demande de prix DPPX : N°2022-008/UOHG/P/PRM du 15 décembre 2022 pour le gardiennage et la surveillance des locaux et des biens de l'Université de Ouahigouya - Financement : Budget de l'Université de Ouahigouya, Gestion 2023
Publication : Quotidien n°3520 du jeudi 29 décembre 2022, page 48 - Convocation de la CAM : N°2022-008/MESRI/SG/UOHG/P/PRM du 05 janvier 2022 - Date de dépouillement : 09 janvier 2023 - Nombre de soumissionnaires : 02

Soumissionnaires	Montant minimum lu HTVA en FCFA	Montant minimum corrigé HTVA en FCFA	Montant minimum lu TTC en FCFA	Montant minimum corrigé TTC en FCFA	Montant maximum lu HTVA en FCFA	Montant maximum corrigé HTVA en FCFA	Montant maximum lu TTC en FCFA	Montant maximum corrigé TTC en FCFA	Observations
MAXIMUM PROTECTION	7 182 000	7 182 000	8 474 760	8 474 760	9 576 000	9 576 000	11 299 680	11 299 680	Conforme (2 ^{ème})
BOSS SECURITE	6 525 000	6 525 000	7 699 500	7 699 500	8 700 000	8 700 000	10 266 000	10 266 000	Conforme (1 ^{er})
ATTRIBUTAIRE	BOSS Sécurité pour un montant minimum de Six millions cinq cent vingt-cinq mille (6 525 000) francs CFA HTVA et d'un montant maximum de Huit millions sept cent mille (8 700 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution jusqu'au 31 décembre 2023 et de trois (03) mois pour chaque commande .								

Demande de prix N° 2022-09/UOHG/P/SG/PRM du 15/12/2022 pour L'entretien et le nettoyage des locaux au profit de l'université de Ouahigouya - Financement : Budget de l'Université de Ouahigouya, Gestion 2023 Publication de l'Avis : Quotidien n°3520 du jeudi 29 décembre 2022, page 49
Convocation de la CAM : N° 2022-08/MESRI/SG/UOHG/P/PRM du 05/01/2023 - Date de dépouillement : 09/01/2023
Nombre de soumissionnaires : 05

Soumissionnaires	Montant minimum lu HTVA en FCFA	Montant minimum corrigé HTVA en FCFA	Montant minimum lu TTC en FCFA	Montant minimum corrigé TTC en FCFA	Montant maximum lu HTVA en FCFA	Montant maximum corrigé HTVA en FCFA	Montant maximum lu TTC en FCFA	Montant maximum corrigé TTC en FCFA	Observations
EBENEZER MULTISERVICE	8 732 410	8 732 410	10 304 244	10 304 244	10 793 780	10 793 780	12 736 660	12 736 660	Conforme
FASO MULTISERVICE	7 512 010	7 512 010	8 864 172	8 864 172	9 302 180	9 302 180	10 976 572	10 976 572	Non conforme : l'offre est anormalement basse; elle doit être comprise entre 11 942 329 et 16 157 269 en TTC
ENTREPRISE NOURA SERVICES	7 945 978	7 945 978	9 376 254	9 376 254	9 839 972	9 839 972	11 611 167	11 611 167	Non conforme : l'offre est anormalement basse; elle doit être comprise entre 11 942 329 et 16 157 269 en TTC
NEYA MULTISERVICE. NMS	6 766 330	6 766 330	7 984 269	7 984 269	8 386 760	8 386 760	9 896 377	9 896 377	Non conforme : l'offre est anormalement basse; elle doit être comprise entre 11 942 329 et 16 157 269 en TTC
ENTREPRISE DYAH	8 780 000	8 780 000	10 360 000	10 360 000	12 600 000	12 600 000	14 868 000	14 868 000	Non conforme : l'acte d'engagement et le bordereau des prix unitaires non fournis
ATTRIBUTAIRE	EBENEZER MULTISERVICE pour un montant minimum de Huit millions sept cent trente-deux mille quatre cent dix (8 732 410) francs CFA HTVA et d'un montant maximum de Dix millions sept cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingts (10 793 780) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution jusqu'au 31 décembre 2023 et de trois (03) mois pour chaque commande								

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Rectificatif aux résultats provisoires de la demande de prix N° 2022-006/MESRI/SG/UNB/P/PRM pour l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Université Nazi BONI (UNB) suivant décision N°2022-L0649/ARCOP/ORD du 28/11/2022.

N°	Soumissionnaires	Montant Lu à l'ouverture (en F CFA)		Montant Corrigé (en FCFA)		Observations	Rang
		HT	TTC	HT	TTC		
01	LE BERGER CONSORTIUM Sarl		28 379 000		28 379 000	Conforme	2°
02	TWIN CONSULTING		30 739 000		30 739 000	Conforme	5°
03	ABM EXPERTISES AFRICA	23 698 000	27 963 640	23 698 000	27 963 640	Conforme	1 ^{er}
04	GLOBAL SAMY SARL		34 703 800		34 703 800	Conforme	6°
05	AZ NEW CHALLENGE		29 264 000		29 264 000	Conforme	4°
06	P-B-I Sarl	23 215 000		23 215 000	27 393 700	Non Conforme (offre anormalement basse)	Non classé
07	JEHO NISSI SARL	23 025 000		23 025 000	27 169 500	Non Conforme (offre anormalement basse)	Non classé
08	MIDI INFO INTERNATIONAL		28 414 400		28 414 400	Conforme	3°

Attributaire : ABM EXPERTISES AFRICA pour un montant de vingt-trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille (23 698 000) F CFA HTVA et vingt-sept millions neuf cent soixante-trois mille six cent quarante (27 963 640) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Rectificatif aux résultats provisoires de l'Appel d'Offre Ouvert Accéléré N° 2022_004/MESRI/SG/UNB/P/PRM pour l'entretien et réparation complémentaire des biens immobiliers au profit de l'Université Nazi BONI (UNB) suivant décision N°2022-L0581/ARCOP/ORD.

LOT 1 : entretien et réparation complémentaire des biens immobiliers (électricité)

Rang	Soumissionnaires	Montant Lu à l'ouverture des plis (en F CFA)				Montant Corrigé (en FCFA)				Observations
		minimum		maximum		minimum		maximum		
		HT	TTC			HT			TTC	
Non Classé	SADAR BTP SARL	19 744 000		39 468 000		19 744 000	23 297 920	39 468 000	46 572 240	Non Conforme (spécifications techniques non fournies)
Non Classé	EKAM SARL		23 295 560		41 711 820	19 742 000	23 295 560	35 284 000	41 635 120	Non Conforme (spécifications techniques non fournies, par ailleurs erreur sur la quantité maximum de l'item 4 du II 10 au lieu de 20, entraînant une variation à la baisse de 0,18% du montant maximum)
Non Classé	24H services	11 789 688	13 911 831	35 218 125	41 557 388	11 812 189	13 938 383	23 635 625	27 890 038	Non Conforme (erreur de sommation du montant maximum du III, entraînant une variation à la baisse du total maximum de 32,89%, aussi erreur de sommation du montant minimum du IV, entraînant une variation à la hausse du total minimum de 0,19% ; par conséquent l'offre est écartée suivant la circulaire N°2020-0030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020)
1 ^{er}	ABM Expertise Africa	17 326 000	20 444 680	35 932 000	42 399 760	17 326 000	20 444 680	35 932 000	42 399 760	Conforme
2°	IMPACT INFORMATIQUE	21 912 000	25 856 160	42 374 000	50 001 320	18 844 320	22 236 298	36 441 640	43 001 135	Conforme (rabais de 14% accordé)
3°	Groupement WILL.COM BF/ WILL.COM CI	18 921 000	22 326 780	38 142 000	45 007 560	18 921 000	22 326 780	38 142 000	45 007 560	Conforme

Attributaire: ABM EXPERTISES AFRICA pour un montant minimum de dix-sept millions trois cent vingt-six mille (17 326 000) FCFA HT et vingt millions quatre cent quarante-quatre mille six cent quatre-vingt (20 444 680) FCFA TTC et maximum de trente-cinq millions neuf cent trente-deux mille (35 932 000) FCFA HT et quarante-deux millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante (42 399 760) FCFA TTC.

Résultats provisoires

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2022-002/RHBS/CR/CAB/PRM DU 01^{er} AOÛT 2022 POUR LA GESTION PAR AFFERMAGE DES AEPS ET DES AEP-MV DANS LES COMMUNES DE LA REGION DES HAUTS –BASSINS. **FINANCEMENT** : RECETTE DE LA VENTE D'EAU POTABLE. **PUBLICATION DE L'AVIS** : Quotidien n°3428 du mardi 23 août 2022 de la Revue des Marchés Publics. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : le jeudi 22 septembre 2022. **REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM)** : 2022-0365 ; 366 ; 367/RHBS/CR/CAB/PRM du vendredi 16 septembre 2022. **NOMBRE DE PLIS RECUS** : 03

LOT 1 : la gestion par affermage des AEPS et des AEP-MV des communes des provinces du Houet et du Kénédougou

Soumissionnaires	Conformité de l'offre	Note technique sur 100	Note financière	Note finale = note Pondéré Tech+ Note Financière pondérée	Classement	Observations
22/09/2022 à 08H01 GROUPEMENT BERA/FASEM CONSULT	Non conforme	-----	-----	-----	Non classé	Offre non conforme Ligne de crédit fourni non conforme
22/09/2022 à 08H02 A.C.M.G 02 BP : 5675 Ouagadougou 02	Conforme	63,5	80	73,4	Non classé	Offre non conforme Insuffisance de motocyclettes (03 motocyclettes ont été fournies sur les 13 demandées)
Attributaire infructueux						

LOT 2 : la gestion par affermage des AEPS et des AEP-MV des communes de la province du Houet

Soumissionnaires	Conformité de l'offre	Note technique sur 100	Note financière	Note finale = note Pondéré Tech+ Note Financière pondérée	Classement	Observations
22/09/2022 à 08H01 GROUPEMENT BERA/FASEM CONSULT	Non conforme	-----	-----	-----	Non classé	Offre non conforme Ligne de crédit fourni non conforme
22/09/2022 à 08H02 A.C.M.G 02 BP : 5675 Ouagadougou 02	Conforme	68,5	80	75,4	1er	Offre conforme
22/09/2022 à 08H09 VERGNET BURKINA 01 BP : 591 Ouagadougou 01	Non conforme	-----	-----	-----	Non classé	Offre non conforme Absence de ligne de crédit
Attributaire A.C.M.G						

LOT 3 : la gestion par affermage des AEPS et des AEP-MV des communes des provinces du Houet et du Tuy

Soumissionnaires	Conformité de l'offre	Note technique sur 100	Note financière	Note finale = note Pondéré Tech+ Note Financière pondérée	Classement	Observations
22/09/2022 à 08H01 GROUPEMENT BERA/FASEM CONSULT	Non conforme	-----	-----	-----	Non classé	Offre non conforme Ligne de crédit fourni non conforme
22/09/2022 à 08H02 A.C.M.G 02 BP : 5675 Ouagadougou 02	Conforme	63,5	80	73,4	Non classé	Offre non conforme insuffisance de motocyclettes (02 motocyclettes ont été fournies sur les 09 demandées)
22/09/2022 à 08H09 VERGNET BURKINA 01 BP : 591 Ouagadougou 01	Non conforme	-----	-----	-----	Non classé	Offre non conforme Absence de ligne de crédit
Attributaire infructueux						

APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE N°2022-005/RHBS/CR/CAB/PRM DU 26/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE KOLOKO (EMB. RN) -NAFANASSO (6,5 KMS) ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE SURELEVE DE 50ml SUR DALOT MULTIPLE (8 X 3 X 1) AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DES HAUTS BASSINS. **FINANCEMENT** : budget Conseil régional, **gestion 2022**.
Nombre de plis reçus : 1 pl. Date de Publication : 04/11/2022. Date de dépouillement : vendredi 18 novembre 2022

Lot 1 : travaux d'aménagement de la piste Koloko (Emb.RN08) -Nafanasso (6,5 Kms).

Soumissionnaires	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
18/11/2022 à 08H27 ROADS	42 310 000	49 925 800	42 310 000	49 925 800	Classé 1^{er}
Attributaire ROADS pour un montant de quarante-deux millions trois cent dix mille (42 310 000) francs CFA HTVA et de quarante-neuf millions neuf cent vingt-cinq mille huit cents (49 925 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .					

Lot 2 : travaux de réalisation d'un ouvrage d'accès (radier surélevé de 50 ml sur dalot multiple : 8 X 3 X 1) dans le village de Kartasso dans la commune de Koloko.

Soumissionnaires	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
18/11/2022 à 08H27 ROADS	27 603 150	32 571 717	27 603 150	32 571 717	Classé 1^{er}
Attributaire ROADS pour un montant de vingt-sept millions six cent trois mille cent cinquante (27 603 150) francs CFA HTVA et de Trente-deux millions cinq cent soixante et onze mille sept cent dix-sept (32 571 717) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .					

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Travaux** **P. 24**
- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 25 & 26**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 27 à 31**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Travaux de réfection de la salle du Ciné SAGNON

Avis de demande de prix
N° : 2023/002/CNSS/DESG/SM.
Financement : Fonds Propres

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

2. Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de réfection de la salle du Ciné SAGNON tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de l'agrément B en cours de validité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont décomposés en lot unique.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du chef de service des marchés, sis au 2ème étage de l'immeuble du siège, place de la nation.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable

de cinquante mille (50 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant **le mercredi 25 janvier 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Montant prévisionnel : 53 966 294 FCFA TTC

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohomed QUEDRAOGO

Fourniture de produits chimiques au profit de l'ONEA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International
N°002/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Marché à commandes
Financement : Budget ONEA, gestion 2023

1. Cet Avis d'Appel d'Offres est lancé par anticipation du Plan de Passation des Marchés gestion 2023, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a prévu dans le cadre de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce Marché.

3. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondants aux qualifications requises pour la fourniture de produits chimiques au profit de l'ONEA.

4. La fourniture se décompose en dix (10) lots constitués comme suit :

- Lot 1 : Fourniture de deux mille cinq cents (2 500) tonnes de sulfate d'alumine certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 2 : Fourniture de deux mille (2 000) tonnes de sulfate d'alumine certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 3 : Fourniture de six cents (600) tonnes d'hypochlorite de calcium granulé certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 4 : Fourniture de six cents (600) tonnes d'hypochlorite de calcium granulé certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 5 : Fourniture de sept cent cinquante (750) tonnes de chaux éteinte alimentaire certifié NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 6 : Fourniture de sept cent cinquante (750) tonnes de carbonate de calcium alimentaire certifié NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 7 : Fourniture de six cents (600) tonnes de pastilles cylindriques de chlorure de sodium certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 pour la production d'hypochlorite de sodium par électrolyse ;
- Lot 8 : Fourniture de six cents (600) tonnes de pastilles cylindriques de chlorure de sodium certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 pour la production d'hypochlorite de sodium par électrolyse ;
- Lot 9 : Fourniture de quarante-cinq (45) tonnes de polymère anionique certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;
- Lot 10 : Fourniture de deux (02) tonnes d'hypochlorite de calcium en pastilles (ou galets) certifié alimentaire NSF/ANSI 60-2021 ;

5. Les candidats ont la possibilité de soumissionner à un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

6. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouverte à tous les candidats éligibles.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA porte n°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : la conformité aux spécifications techniques, la capacité financière, la capacité technique et expérience, les marchés similaires (Voir le DPAO pour les informations détaillées).

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte n°220, Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable défini ci-après :

Lots

- 1, 3 et 4
- 2
- 10
- 5 et 6
- 7, 8 et 9

Prix de vente du dossier

- Deux cent cinquante mille (250 000) FCFA
- Deux cent mille (200 000) FCFA
- Dix mille (10 000) FCFA
- Cent cinquante mille (150 000) FCFA
- Cent mille (100 000) FCFA

Le mode de paiement sera en numéraire contre une remise main à main du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte n°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard **le jeudi 02 mars 2023 à 09 heures 00 minute TU**, en un (01) original et deux (02) copies.

12. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, une garantie de soumission par lot d'un montant de :

- Lot 1 : Trente un millions cinq cent mille (31 500 000) F CFA ;
- Lot 2 : Vingt-cinq millions deux cent mille (25 200 000) FCFA ;
- Lot 3 : Trente-six millions (36 000 000) FCFA ;
- Lot 4 : Trente-six millions (36 000 000) FCFA ;
- Lot 5 : Sept millions huit cent soixante-quinze mille (7 875 000) FCFA ;
- Lot 6 : Sept millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (7 987 500) FCFA ;
- Lot 7 : Quatre millions six cent quatre-vingt mille (4 680 000) FCFA ;
- Lot 8 : Quatre millions six cent quatre-vingt mille (4 680 000) FCFA ;
- Lot 9 : Cinq millions sept cent trente-sept mille cinq cents (5 737 500) FCFA
- Lot 10 : Soixante-quinze mille (75 000) FCFA.

13. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le jeudi 02 mars 2023 à 09 heures 00 minute TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte n°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.

NB : Les montants prévisionnels maximum de l'appel d'offres par lot en Francs CFA TTC, sont repartis comme suit :

Lot Montant maximum

- Lot 1: Un milliard cinquante millions (1 050 000 000) FCFA
- Lot 2: Huit cent quarante millions (840 000 000) FCFA
- Lot 3: Un milliard deux cent millions (1 200 000 000) FCFA
- Lot 4: Un milliard deux cent millions (1 200 000 000) FCFA
- Lot 5: Deux cent soixante-deux millions cinq cent mille (262 500 000) FCFA
- Lot 6: Deux cent soixante-six millions deux cent cinquante mille (266 250 000) FCFA
- Lot 7: Cent cinquante-six millions (156 000 000) FCFA
- Lot 8: Cent cinquante-six millions (156 000 000) FCFA
- Lot 9: Cent quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante mille (191 250 000) FCFA
- Lot 10: Deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA

Le Directeur Général de l'ONEA

Gilbert BASSOLE

Fourniture de matériel roulant

Appel d'Offres National Direct

N° 001-2023/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 04 JANVIER 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés 2023 du FONAFI.

Identification du Projet: 2011105.

2. Le Burkina Faso a obtenu deux financements de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur dix milliards (10 000 000 000) CFA pour la mise en œuvre du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de matériel roulant. Le matériel sera fourni au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01.

3. Le Fonds National de la Finance Inclusive sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules à quatre roues et des vélocycleurs ; cet avis d'appel d'offres concerne quatre (04) lots distincts :

Lots	Désignation	Quantité	Délai de livraison
1	Camionnette Pick-Up de catégorie 2	1	Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'ordre de service
2	voitures particulières de conduite intérieure (Berlines) catégorie 2	2	Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'ordre de service
3	voitures particulières SUV catégorie 2	5	Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'ordre de service
4	Les vélocycleurs scooter (type dame)	52	Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'ordre de service

Le marché sera passé sur prix unitaires.

Chaque lot sera attribué séparément et fera l'objet d'un marché séparé. Chaque candidat peut soumissionner pour un (01) ou deux (02) lots au plus. Chaque lot sera chiffré séparément. Les détails de cet appel d'offres sont présentés dans les cahiers de charges rédigés à cet effet ; des variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 79 47 70 32, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes où à l'adresse mail : sahoubakabre@gmail.com.

6. Les exigences en matière de qualification sont : avoir effectué des prestations de services d'un montant moyen annuel correspondant au moins au montant spécifié dans les DPAO, avoir une expérience de prestataire de services correspondant au moins au nombre de marchés de même nature et de complexité que ceux spécifiés dans les DPAO pour la période de temps spécifiée dans les DPAO, démontrer la disposition (Autorisation du Fabricant ou titre du distributeur agréé, etc.); disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédit, nets d'autres

engagements contractuels et de toute avance qui serait versée en vertu du Marché, d'un montant au moins équivalent au montant spécifié dans les DPAO.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement ou obtenir un dossier d'Appel d'offres complet auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes GMT, où il peut être consulté gratuitement ou être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1, trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 2 deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 3 et cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le lot 4 au profit du compte trésor N°443360000436 « FONAFI/Fonctionnement » au Trésor Public.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM), sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) au plus tard le **mardi 14/02/2023 à 09 h00 GMT**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 4ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) tel 00226 25 33 40 02. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : sept cent mille (700 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : six cent mille (600 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : deux million cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : un million quarante mille (1 040 000) Francs CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Toute offre proposant une durée de validité inférieure est éliminée.

Le montant prévisionnel du marché est de deux cent quarante-deux millions (242 000 000) F. CFA réparti comme suit :

- Lot 1 : trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : trente millions (30 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : cent vingt-cinq millions (125 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 4 : cinquante-deux millions (52 000 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Présélection d'un cabinet d'expertise comptable pour l'audit des comptes des exercices 2020, 2021 et 2022 du Projet de Promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB)

Avis à manifestation d'intérêt
N°2023- 002/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 04/01/2023

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2023 du Fonds National de la Finance Inclusive.

1. Le FONAFI, a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2023 pour l'audit des comptes du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB). Ledit projet d'un coût total de quarante-quatre milliards trois cent soixante-douze millions (44 372 000 000) FCFA, avec cinq (05) composantes ci-après : i) ligne de crédit ; ii) fonds de facilitation ; iii) Fonds de garantie ; iv) Appui institutionnel; v) coordination et gestion du projet est financé en partie par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

2. L'objectif principal est de recruter un cabinet d'expertise comptable pour l'audit des comptes des exercices 2020 ; 2021 et 2022 du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB).

3. La durée totale de la mission ne doit pas excéder quarante-cinq (45) jours calendaires ;

4. Le cabinet sélectionné sera chargé entre autres de :

- a. Obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ;
- b. Obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
- c. Obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par l'équipe d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que l'équipe d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations ;
- d. Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de la convention de financement ;
- e. Obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ;
- f. Faire un rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requises par les normes d'audit.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues, à savoir : la nature des activités et le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations, les références pour des prestations similaires, l'organisation technique et managériale ainsi que les qualifications générales.

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer le champ de leurs compétences. respectives. Cependant, ils doivent désigner un interlocuteur unique (chef de file) vis à vis du FONAFI.

7. Une liste maximum de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le FONAFI. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une lettre d'invitation à soumissionner qui leur sera transmise pour la réalisation des services requis. La méthode de sélection sera basée sur le moindre coût.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général du FONAFI ;
- Une présentation du cabinet (date de création, adresse complète, con-

tact, mail, domaine d'intervention, organisation etc) accompagnée de preuve d'existence juridique ;

- Les références des missions similaires pertinentes réalisées par le cabinet au cours des cinq dernières années avec les preuves ;
- Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les prestations demandées.

9. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions des Directives pour la sélection de consultants de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

10. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITERES D'EVALUATION	note pondérée pour chaque critère	Observations
Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (Registre de commerce, statut ou tout autre document officiel probant)	10	
Nombre d'année d'ancienneté dans le domaine de la formation des adultes	20	4 points par année d'existence, en activité (avec un maximum de 20 points)
Expérience pertinente en relation avec la mission à exécuter : - Avoir exécuté au moins trois missions similaires au Burkina Faso lors des cinq dernières années (2018 à 2022). NB: Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin	60	10 points par mission similaire pertinentes (maximum 60 points)
Organisation technique et managériale : Equipement en moyen matériel : (organigramme du cabinet)	10	
Total		100 pts

11. En cas ex æquo, le nombre de missions pertinents servira de critères pour départager les candidats.

12. Aucun cabinet engagé pour fournir les services en vue de l'exécution de la présente mission ni aucune entreprise qui est affiliée, n'est admise ultérieurement à fournir des biens afférents au projet.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en français en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) marquées comme tel et doivent être déposées à l'adresse ci-après :

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes où à l'adresse mail : sahoubakabre@gmail.com.

15. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiquement en français à l'adresse ci-après sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131 Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 téléphone 00226 25 33 40 02 au plus tard **le mardi 31 janvier. 2023 à 9 heures 00 (GMT)**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 9 heures 00 (GMT) en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Présélection d'un cabinet pour assurer une formation sur le financement des chaînes de valeur agricole au profit des agents des prestataires de services financiers partenaires du FONAFI dans le cadre de la mise en oeuvre du PPFIB

Avis à manifestation d'intérêt
N°2023- 003/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 04/01/2023

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics 2023 du Fonds National de la Finance Inclusive.

1. Le FONAFI, a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2023 pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de la formation sur le financement des chaînes de valeur agricole au profit du personnel du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) et des agents des PSF partenaires. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB) d'un coût total de quarante-quatre milliards trois cent soixante-douze millions (44 372 000 000) FCFA et comporte cinq (05) composantes ci-après : i) ligne de crédit ; ii) fonds de facilitation ; iii) Fonds de garantie ; iv) Appui institutionnel; v) coordination et gestion du projet financé en partie par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

2. L'objectif principal de cette formation est d'outiller les agents des Prestataires de Services Financiers (PSF) sur les chaînes de valeurs agricoles et les besoins financiers des acteurs que sont les femmes et les jeunes actifs ou potentiellement actifs, des groupements d'agriculteurs, des éleveurs en embouche, des petits commerçants, des fabricants et transformateurs des produits locaux en vue de proposer une démarche normative dans la mise en place d'un dispositif de financement des chaînes de valeurs agricoles. De manière spécifique, le cabinet aura pour rôle de :

- a. Clarifier les concepts (filières agricoles, chaînes de valeurs agricoles) ;
- b. Analyser la cartographie des chaînes de valeurs agricoles et des risques inhérents ;
- c. Mettre en exergue les spécialités des produits financiers pour le secteur agricole ;
- d. Mettre en place une stratégie d'intervention dans les chaînes de valeurs agricoles.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues, à savoir : la nature des activités et le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations, les références pour des prestations similaires, l'organisation technique et managériale ainsi que les qualifications générales.

4. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer le champ de leurs compétences respectives. Cependant, ils doivent désigner un interlocuteur unique (chef de file) vis à vis du FONAFI.

5. Une liste de candidats au nombre maximum de six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par le FONAFI. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une lettre d'invitation à soumissionner qui leur sera transmise pour la réalisation des services requis. La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique et coût.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter les pièces suivantes :

- > Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général du FONAFI ;
- > Une présentation du cabinet (date de création, adresse complète, contact, mail, domaine d'intervention, organisation etc.) accompagnée de preuve d'existence juridique ;
- > Les références des missions similaires pertinentes réalisées par le cabinet au cours des cinq dernières années avec les preuves ;
- > Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les prestations demandées.

7. La procédure de sélection du présent appel à manifestation d'intérêt est conduite en application des Directives pour la sélection de Consultants par la Banque Ouest Africaine de Développement.

8. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITERES D'EVALUATION	Note pondérée pour chaque critère	Observations
- Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (Registre de commerce, statut ou tout autre document officiel probant)	10	
Nombre d'année d'ancienneté dans le domaine de la formation des adultes	20	2 points par année d'existence, en activité (avec un maximum de 20 points)
Expérience pertinente en relation avec la mission à exécuter : - Avoir exécuté au moins trois missions similaires au Burkina Faso lors des cinq dernières années (2018 à 2022). NB : Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin	60	10 points par mission similaire pertinentes (maximum 60 points)
Organisation technique et managériale : Equipement en moyen matériel : (Organigramme du cabinet)	10	
Total		100 pts

9. En cas ex quo, le nombre de missions pertinents servira de critères pour partager les partager.

10. Aucun cabinet engagé pour fournir les services en vue de l'exécution de la présente mission ni aucune entreprise qui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens afférents au projet.

11. En cas ex æquo, le nombre de missions pertinents servira de critères pour départager les candidats.

12. Aucun cabinet engagé pour fournir les services en vue de l'exécution de la présente mission ni aucune entreprise qui est affiliée, n'est admise ultérieurement à fournir des biens afférents au projet.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en français en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) marquées comme tel et doivent être déposées à l'adresse ci-après :

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes où à l'adresse mail : sahoubakabre@gmail.com.

15. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiquement en français à l'adresse ci-après sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131 Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 téléphone 00226 25 33 40 02 au plus tard le **mardi 31 janvier, 2023 à 9 heures 00 (GMT)**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 9 heures 00 (GMT) en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Présélection d'un cabinet pour assurer une formation de formateurs en éducation financière des acteurs du FONAFI et de ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du PPFIB

Avis à manifestation d'intérêt
N°2023- 004/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 04/01/2023

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Fonds National de la Finance Inclusive.

1. Le FONAFI, a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2023 pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue d'assurer une formation des formateurs au profit du personnel du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) et des PSF partenaires. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB) d'un coût total de quarante-quatre milliards trois cent soixante-douze millions (44 372 000 000) FCFA et comporte cinq (05) composantes ci-après : i) ligne de crédit ; ii) fonds de facilitation ; iii) Fonds de garantie ; iv) Appui institutionnel; v) coordination et gestion du projet financé en partie par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

2. L'objectif global sera le recrutement d'un cabinet d'études qui sera chargé de la mise en œuvre de la formation des formateurs en éducation financière. De manière spécifique, il est attendu du consultant les tâches suivantes :

- Dispenser l'andragogie aux futurs formateurs ;
- Identifier les thématiques pertinentes et adaptées aux besoins en éducation financière de chaque groupe cible en vue de leur prise en compte dans les contenus des cours et des modules ;
- Préparer les modules d'éducation financière devant servir aux formations des formateurs en version numérique conformément aux objectifs ;
- Accompagner les potentiels formateurs à concevoir des modules en éducation financière pour des apprenants ;
- Proposer le mécanisme de mise en œuvre de ces formations et le cadre de suivi-évaluation y afférent.

3. La durée totale de la mission ne doit pas excéder trente (30) jours avec deux sessions de formation de six (06) jours. La formation concerne cinquante (50) participants scindés en deux groupes de vingt-cinq (25) ;

4. **Le consultant sélectionné sera chargé entre autres de :**

- a. Dispenser l'andragogie aux futurs formateurs ;
- b. Identifier les thématiques pertinentes et adaptées aux besoins en éducation financière de chaque groupe cible en vue de leur prise en compte dans les contenus des cours et des modules ;
- c. Préparer les modules d'éducation financière devant servir aux formations des formateurs en version numérique conformément aux objectifs ;
- d. Accompagner les potentiels formateurs à concevoir des modules en éducation financière pour des apprenants ;
- e. Proposer le mécanisme de mise en œuvre de ces formations et le cadre de suivi-évaluation y afférent ;
- f. Réaliser la formation des formateurs ;
- g. Produire le rapport de formation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues, à savoir :

- a. la qualification dans le domaine des prestations ;
- b. la nature des activités et le nombre d'années d'expérience ;
- c. les références pour les prestations similaires ;
- d. l'organisation technique et managériale ;
- e. les qualifications générales.

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer le champ de leurs compétences. respectives. Cependant, ils doivent désigner un interlocuteur unique (chef de file) vis à vis du FONAFI.

6. Une liste maximum de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le FONAFI. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une lettre d'invitation à soumissionner qui leur sera transmise pour la réalisation des services requis. La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique et le coût.

7. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter les pièces suivantes :

- > Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général du FONAFI ;

- > Une présentation du cabinet (date de création, adresse complète, contact, mail, domaine d'intervention, organisation etc) accompagnée de preuve d'existence juridique ;

- > Les références des missions similaires pertinentes réalisées par le cabinet au cours des cinq dernières années avec les preuves ;

- > Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les prestations demandées ;

8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions des Directives pour la sélection de consultants de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

9. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITERES D'EVALUATION	Note pondérée pour chaque critère	Observations
Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (Registre de commerce, statut ou tout autre document officiel probant)	10	
Nombre d'année d'ancienneté dans le domaine de la formation des adultes	20	2 points par année d'existence, en activité (avec un maximum de 20 points)
Expérience pertinente en relation avec la mission à exécuter : Avoir exécuté au moins trois missions similaires au Burkina Faso lors des cinq dernières années (2018 à 2022). NB : Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin	60	10 points par mission similaire pertinentes (maximum 60 points)
Organisation technique et managériale : Equipement en moyen matériel : (organigramme du cabinet)	10	
Total		100 pts

10. En cas ex quo, le nombre de missions pertinents servira de critères pour partager les partager.

11. Aucun cabinet engagé pour fournir les services en vue de l'exécution de la présente mission ni aucune entreprise qui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens afférents au projet.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes où à l'adresse mail : sahoubakabre@gmail.com.

13. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiquement dans une enveloppe fermée portant expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'organisation d'une formation de formateurs en éducation financière des acteurs du FONAFI et de ses partenaires » à l'adresse ci-après sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131 Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 téléphone 00226 25 33 40 02 au plus tard le **mardi 31 janvier 2023 à 9 heures** 00 (GMT). L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 9 heures 00 (GMT) en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Présélection d'un cabinet pour assurer une formation sur les techniques de recouvrement dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB)

Avis à manifestation d'intérêt
N°2023- 001/MEFP/SG/FONAFI/DG/PRM du 04/01/2023

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2023 du Fonds National de la Finance Inclusive.

1. Le FONAFI, a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2023 pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de la formation sur le financement des chaînes de valeur agricole au profit du personnel du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) et les agents des Prestataires de Services Financiers Partenaires (PSF). Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de promotion de la Finance Inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB) d'un coût total de quarante-quatre milliards trois cent soixante-douze millions (44 372 000 000) FCFA et comporte cinq (05) composantes ci-après : i) ligne de crédit ; ii) fonds de facilitation ; iii) Fonds de garantie ; iv) Appui institutionnel ; v) coordination et gestion du projet financé en partie par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

2. L'objectif principal de cette formation est d'outiller les agents des Prestataires de Services Financiers (PSF) et le personnel du FONAFI sur les techniques de recouvrement pour une gestion efficace et efficiente des portefeuilles de crédit.

3. La durée totale de la mission ne doit pas excéder trente (30) jours avec deux sessions de formation de cinq (05) jours. La formation concerne soixante (60) participants scindés en deux groupes de trente (30). La date et le lieu de tenue de la session seront convenus de commun accord avec le FONAFI.

4. Le consultant sélectionné sera chargé entre autres de :
- Former les participants sur le cycle de vie du crédit ;
 - Former les participants sur la gestion des risques de crédit ;
 - Former les participants sur les techniques de recouvrement amiables et contentieux ;
 - Former les participants sur la mesure de la qualité du portefeuille de crédit ;
 - Conduire un entretien de recouvrement structuré et efficace ;
 - Former les participants sur le droit de sureté.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues, à savoir : la nature des activités et le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations, les références pour des prestations similaires, l'organisation technique et managériale ainsi que les qualifications générales ;

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer le champ de leurs compétences. respectives. Cependant, ils doivent désigner un interlocuteur unique (chef de file) vis à vis du FONAFI.

7. Une liste maximum de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le FONAFI. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une lettre d'invitation à soumissionner qui leur sera transmise pour la réalisation des services requis. La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique et le coût.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter les pièces suivantes :

- > Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général du FONAFI ;
- > Une présentation du cabinet (date de création, adresse complète, contact, mail, domaine d'intervention, organisation etc) accompagnée de preuve d'existence juridique ;
- > Les références des missions similaires pertinentes réalisées par le cabinet au cours des cinq dernières années avec les preuves ;
- > Les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les prestations demandées.

9. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions des Directives pour la sélection de consultants de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

10. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITERES D'EVALUATION	Note pondérée pour chaque critère	Observations
- Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (Registre de commerce, statut ou tout autre document officiel probant)	10	
Nombre d'année d'ancienneté dans le domaine de la formation des adultes	20	4 points par année d'existence, en activité (avec un maximum de 20 points)
Expérience pertinente en relation avec la mission à exécuter : - Avoir exécuté au moins trois missions similaires au Burkina Faso lors des cinq dernières années (2018 à 2022). NB : Joindre obligatoirement les pages de garde et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin	60	10 points par mission similaire pertinentes (maximum 60 points)
Organisation technique et managériale : Equipement en moyen matériel : (organigramme du cabinet)	10	
Total		100 pts

11. Seuls les six premiers seront retenus pour la suite de la procédure. En cas ex quo, le nombre de missions pertinents servira de critères pour partager les partager.

12. Aucun cabinet engagé pour fournir les services en vue de l'exécution de la présente mission ni aucune entreprise qui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens afférents au projet.

13. Les manifestation d'intérêt sont rédigées en français en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) marquées comme tel et doivent être déposées à l'adresse ci-après :

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101, Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 08 heures 00 minutes à 15 heures 30 minutes où à l'adresse mail : sahoubakabre@gmail.com.

15. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiquement dans une enveloppe fermée portant expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'organisation d'une formation de formateurs en éducation financière des acteurs du FONAFI et de ses partenaires » à l'adresse ci-après sise au siège du FONAFI à Ouagadougou au 131 Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2ème étage du bâtiment du Fonds National de la Finance Inclusive (FONAFI) 01 BP 572 Ouagadougou 01 téléphone 00226 25 33 40 02 au plus tard le **mardi 31 janvier 2023 à 9 heures 00 (GMT)**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 9 heures 00 (GMT) en présence des candidats qui souhaitent y assister.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Rectificatif

APPEL A CANDIDATURE POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHIER FOURNISSEUR DE CEREALES ET DE LEGUMINEUSES

Rectificatif au Quotidien N° 3229 du mercredi 11 janvier 2023, page 24
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-001/SONAGESS/DG/DMP du 06/01/2023

- 1• Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités 2023, la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SO.NA.GE.S.S) lance le présent avis à candidature en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs de céréales potentiels 2023.
- 2• Le présent avis vise à constituer une liste de vingt (20) Sociétés Coopératives Simplifiées (SCOOPS) qui seront consultées en cas de besoin dans le cadre des procédures de la commande publique et de demande de prix.
- 3• Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.
- 4• La liste concerne les domaines suivants :
 - Fourniture de céréales (transports),
 - Fourniture de légumineuses (transports).
- 5• Le dossier de candidature à fournir pour être inscrit sur une liste doit comporter les pièces ci-après :
 - une demande adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONAGESS ;
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale datant de moins de trois (03) mois ;
 - un document attestant d'une capacité financière suffisante ;
 - un document attestant que la structure dispose de moyens de transport et d'une capacité de stockage adéquats ;
 - des attestations de bonne fin d'exécution dans le domaine de fourniture et de transport de céréales et de légumineuses ;
 - une attestation originale ou certifiée conforme, justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt ;
 - une attestation originale ou certifiée conforme prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail, notamment celle relative à la sécurité sociale jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire et/ou les statuts définissant la forme juridique de la société ;
 - un document comportant la dénomination complète de votre structure (Sigle & Signification), statut, règlement intérieur, récépissé, adresse complète (Code postal, BP, Ville, Pays), n° IFU ou NINEA ; n° téléphone, e-mail, nom du responsable de la structure ;
 - les coordonnées bancaires de votre structure (RIB).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06, 1er étage, porte 114, de 7h30 à 12h30 et de 13h à 15h30 (lundi au jeudi) et 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h (vendredi).

La manifestation établie en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marqués comme tels, doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse ci-après: secrétariat de la Direction Générale de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, tel 25 31 28 05/06, 1er étage, porte 114, au plus tard le **jeudi 26 janvier 2023 à 09 heures 00 TU** sous pli fermé et porté la mention "dossier de candidature dans le cadre de la constitution d'un fichier de fournisseur de céréales et légumineuses".

Le Directeur Général

Commandant Ismaël SOMBIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 32 & 33

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE

LIVRAISON DE PAUSES CAFE, DEJEUNER ET COCKTAIL AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE. (marché à commande)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2023-002/RCEN/DS/SG/PRM DU 05/01/2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du Conseil régional du Centre.

1. Le Conseil régional du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour : livraison de pauses café, déjeuner et cocktail au profit du Conseil régional du Centre.(marché à commande) en lot unique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en lot unique : livraison de pauses café, déjeuner et cocktail au profit du Conseil régional du Centre. (Marché à commande) en lot unique, montant prévisionnel vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : sept (7) jours par ordre de commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat courrier arrivée du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou, sis à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés (70700735) sis au premier étage, aile droite et

dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou, sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) en francs CFA à la Trésorerie Régionale du Centre. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse la personne responsable des marchés, avant **le mercredi 25 janvier 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Lare RAMDE

Chevalier de l'Ordre National

ENTRETIEN/ NETTOYAGE ET GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES DE L'ARRONDISSEMENT N°04 DE LA COMMUNE OUAGADOUGOU

Demande de prix N°2023-001/CO/ARRDT N°04/M/PRM
Financement : budget communal 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de l'Arrondissement n°04/Commune de Ouagadougou.

1. La Mairie de l'Arrondissement N°04 dont l'identité complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et le gardiennage des infrastructures communales de l'arrondissement N°04 de Ouagadougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont constituées deux (02) lots :

***Lot 1 :** Entretien et nettoyage des locaux de la Mairie, de la bibliothèque municipale, du lycée municipal de Nongremassom, du CMU du secteur 17, du CSPS du secteur 17(Bangporé), du CSPS du secteur 19, du CSPS du secteur 19 (Roumtenga) et des CSPS du secteur 20 (Toubdweogo et Songdin) de l'Arrondissement N°04.
Montant prévisionnel : Neuf millions (9 000 000) Frs CFA TTC

***Lot 2 :** Gardiennage lycée municipal de Nongremassom, du CSPS du secteur 17 de la maison de la femme, du centre de formation de jeunes filles, du centre de formation de jeunes en prise d'initiative et de recherche d'emploi et de maison des jeunes du secteur 19 de l'Arrondissement n°04 .
Montant prévisionnel : Six millions (6 000 000) Frs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 11 mois.

Pour le lot 2 joindre « l'autorisation d'ouverture de la société de gardiennage »

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés l'arrondissement N°04 de la Commune de Ouagadougou sise à la rue des poètes, secteur 18 Ville : Ouagadougou Boîte postale : 01 BP 85 Ouagadougou 01
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : 25 - 35 - 91 - 07.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la l'arrondissement N°04 de la Commune de Ouagadougou sise à la rue des poètes, secteur 18 Ville : Ouagadougou Boîte postale : 01 BP 85 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA pour chaque lot auprès du Receveur Municipal à la mairie l'Arrondissement N°04. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

4. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent soixante-dix mille (270 000) Frs CFA pour le lot 1, et cent quatre-vingt mille (180 000) pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au service des finance du budget et de la comptabilité de l'Arrondissement N°04, avant **le mercredi 25 janvier 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

5. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

KABORE Issaka
Contrôleur du Trésor



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 25 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :
Fonction :
Entreprise / Société :
Adresse / Téléphone :
Souscris pour () abonnement de () an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison (Siège) 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison dans nos dépôts (à proximité de vos bureaux) 70 000 F CFA
- Abonnement avec livraison (dans vos bureaux) 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*



Quotidien

Marchés Publics

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

UEMOA



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



**Côte
d'Ivoire**



Togb



Bénin



Niger

